

photos Pierre Côté, LA PRESSE

**Trouble-fête!**  
Eternel triangle! Des perruches fraternisaient sur le toit d'une cabane, au parc Angrignon sans mot dire. Mais il est des silences qui font au moins autant de bruit que tout un pigeonier. Ce calme suspect fit sortir une autre perruche curieuse de son abri qui joua les trouble-fête.

**SOMMAIRE**

|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| Arts et spectacles :      | A 11 à A 13 |
| Bandes dessinées :        | D 3         |
| Cinéma :                  | A 13        |
| Décès, naissances, etc. : | D 13        |
| Economie :                | B 1 à B 6   |
| Editorial :               | A 4         |
| Etes-vous observateur ? : | D 5         |
| Horoscope :               | A 10        |
| Informations étrangères : | D 1         |
| Informations nationales : | A 2, D 2    |
| Loisirs et récréation :   | D 3         |
| "Moi-mystère" :           | D 9         |
| Mots croisés :            | D 7         |
| Petites annonces :        | D 4 à D 12  |
| Radio et télévision :     | B 7         |
| Sports :                  | C 1 à C 7   |
| Tribunaux :               | A 7         |
| Vivre aujourd'hui :       | A 8 à A 10  |
| Votre médecin :           | A 10        |

# Seuls les conservateurs attaqueront le gouvernement

par **Marcel DESJARDINS**  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les libéraux qui craignaient le pire peuvent dormir en paix... pour quelques nuits encore. Le gouvernement Trudeau et ses 109 députés semblent avoir la vie sauve jusqu'à la fin du débat en réponse au discours du Trône.

La prochaine étape cruciale, ce pourrait être le débat sur le budget maintenant prévu pour la fin du mois.

Les libéraux ont momentanément la vie sauve parce que les néo-démocrates, les députés qui détiennent la balance du pouvoir, ont décidé, après avoir entendu le discours du Trône, jeudi après-midi, qu'il fallait fournir

l'occasion au gouvernement de présenter des mesures législatives.

Réunie en séance extraordinaire, hier, l'aile parlementaire du NPD a décidé que le gouvernement Trudeau, par suite du discours du Trône, méritait son appui.

Par conséquent, le NPD ne déposera pas de motion de blâme contre les libéraux et il n'appuiera pas non plus celle émanant des autres partis.

Jusqu'ici, seuls les conservateurs ont manifesté l'intention claire et nette de défaire le gouvernement à la première occasion.

Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, considère que le gouverne-

ment "arrive enfin" avec un discours du Trône concret qui montre une certaine direction.

**Stratégie électorale**

Quant au NPD, sa stratégie est toute simple. Elle est orientée, elle aussi, en fonction d'une prochaine élection, un sujet qui revient dans toutes les conversations sur la colline parlementaire, même si la nouvelle session n'est vieille que de 24 heures.

D'ailleurs, le discours du Trône lui-même, de l'avis de plusieurs, pourrait servir à la fois de programme législatif ou, le cas échéant, de programme électoral pour une éventuelle élection générale que personne ne semble vrai-

ment souhaiter à Ottawa, exception faite des conservateurs.

Si le NPD doit éventuellement contribuer à la défaite du gouvernement Trudeau, il préfère : 1) décider lui-même du moment; 2) décider lui-même du sujet.

Le NPD veut choisir un thème qu'il pourra défendre facilement durant une élection générale. Le NPD, comme le soulignait un de ses députés, hier soir, se rend bien compte qu'il peut monnayer l'appui qu'il accordera aux libéraux durant le discours du Trône.

Ces derniers tirent également des conclusions semblables.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde,

soulinait, hier, que le gouvernement n'a pas tellement le choix et qu'il lui faut accorder une très grande priorité à une mesure comme l'augmentation des pensions de vieillesse, un projet qui figure également dans les priorités du NPD.

"Il est bien clair, disait un porte-parole du NPD, que si le gouvernement nous arrive avec une augmentation de \$7 ou \$8 qu'il nous sera difficile de l'endosser."

**Le social**

On comprend donc mieux que le discours du Trône attache une très haute importance au réaménagement

**Voir CONSERVATEURS, page A 6**

## Points saillants

- OTTAWA — Voici les points saillants du discours du Trône inaugurant la première session du 29e Parlement, lu hier par le gouverneur général, M. Roland Michener.
- La politique sociale et la politique de sécurité sociale demeurent la plus haute priorité du gouvernement.
  - Le gouvernement conviera les ministres du Bien-être social à une conférence fédérale-provinciale, en avril.
  - Changements au régime de pensions du Canada pour augmenter les pensions aux veuves et aux invalides.
  - Un nouveau programme d'allocations familiales tenant compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus.
  - Amélioration de la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse.
  - Une aide aux familles à faible revenu qui veulent faire l'acquisition d'une maison.
  - Etablissement d'une politique nationale des communications.
  - Il y aura un vote libre aux Communes sur la peine de mort relativement à son maintien ou son abolition.

Autres informations en pages A 5 et D 2

## Ingénieurs mutés suite à leur rapport sur la sécurité du métro

par **Guy PINARD**

Quatre ingénieurs montréalais, co-auteurs d'un dossier assez virulent sur ce qu'ils considéraient être de dangereux vices de construction du système de métro, ont depuis payé cette prise de position par des retrogradations.

Ces quatre ingénieurs faisaient partie d'un groupe de 13 de la division Mécanique et Electricité, lors de la construction du métro (phase I), de 1962 à 1966. Les neuf autres, tout aussi solidaires du dossier, n'ont pas connu toutes les difficultés de leurs confrères, et certains travaillent

même actuellement à la phase II du métro.

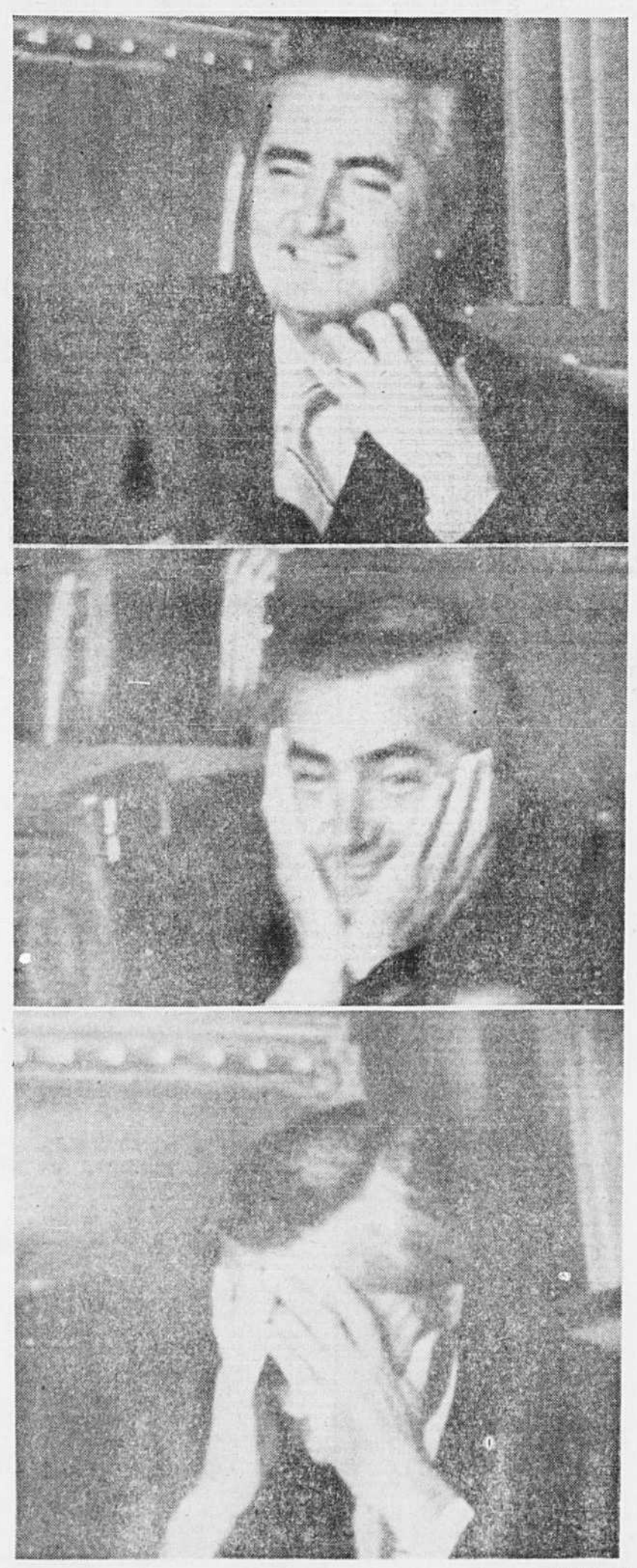
Ces quatre ingénieurs, les plus virulents du groupe dans leurs recommandations, sont :

Charles Morency, signataire du dossier à titre d'ingénieur en chef de la section Mécanique et Electricité, muté à l'Entretien des Travaux publics;

Gabriel Jacob, muté au service de Mécanique et Electricité des Travaux publics;

Jules Ricard, le moins impliqué du groupe, étant arrivé sur le tard, mais

**Voir INGENIEURS, page A 6**



## "Laissez vos clés dans l'auto"

par **Daniel L'HEUREUX**

La phrase est familière. On engage sa voiture dans un parking bondé et, en vous distribuant votre ticket, le préposé vous prie de lui laisser les clés pour qu'il puisse déplacer votre auto au besoin.

Si vous revenez peu de temps après, il n'y a généralement aucun problème. Si vous oubliez ou ignorez que le parking fermait à minuit, ou nous retrouvez vos clés sous le siège, ou vous ne retrouvez plus votre voiture du tout!

La chose s'est déjà produite et elle vient de coûter \$2,800 à la Ville de Montréal. Et ce, pour dédommager un automobiliste, M. Charles Martel, qui s'était fait voler sa voiture en 1968 après l'avoir laissée — les clés à l'intérieur — dans un parking municipal.

Le directeur du service du contentieux de la Ville, Me Michel Côté, a recommandé au comité exécutif de payer la note étant donné qu'à son avis la responsabilité de Montréal ne fait aucun doute.

"La responsabilité de la Ville est entièrement engagée en ce que son préposé en avait entièrement la charge et la garde après avoir demandé au demandeur de lui laisser les clés de sa voiture", soutient Me Côté.

L'avocat a profité de l'occasion pour suggérer qu'on recommande au directeur du service de la circulation de donner des instructions à ses employés pour que jamais ils ne laissent sans surveillance des voitures dont ils ont la responsabilité.

Dans une lettre contenue dans le dossier, le directeur de la circulation, M. Jacques Barrière, explique que dans les autoparcs les plus achalandés, les préposés doivent forcément garder les clés des voitures.

Les préposés sont cependant avisés de ne jamais laisser les clés "dans le contact ou à la vue des gens" autant durant la garde qu'après les heures de fermeture.

Les heures de fermeture des autoparcs, rappelle M. Barrière, sont indiquées et le préposé s'informe de l'heure à laquelle le client prévoit revenir afin de ne pas devoir laisser dans un parking un véhicule non verrouillé après la fermeture. Parfois, les autoparcs restent ouverts au-delà de l'heure limite pour attendre des clients qui ont laissé leurs clés.

Rien dans le dossier ne l'indique mais il faut en conclure, puisque c'est arrivé en 1968, que les préposés aux terrains de stationnement laissent parfois les clés dans les voitures et ferment boutique.

## sport hebdo

- Un maquignon de génie : Hervé Filion — page C 1
  - Une vocation tardive — page C 2
  - Le ski de fond glisse sur l'or — page C 3
- Devinez leur choix**
- C'est aujourd'hui la sixième et dernière étape du concours grâce auquel vous pouvez gagner un voyage en Grèce pour trois semaines ou au Mexique pour deux semaines. Devinez les choix de Maurice Richard et Claude Ruel et allez réfléchir à votre chance sous le soleil des tropiques.
- page C 5

## AUJOURD'HUI

**Radio-Canada veut 300 nouveaux postes de radio et de télé**

— page A 2

**Les maux de notre langue**

— page A 2

**Pour ceux qui ont le mal de vivre...**

— page A 9

**JACKIE ONASSIS**

LA PRESSE offre en exclusivité à ses lecteurs, du lundi au vendredi, les stupéfiantes révélations de Christian Cafarakis, ex-maitre d'hôtel des Onassis. A partir du lundi 8 janvier.

**La qualité de la vie**

— page A 5

**L'industrie de la motoneige s'adapte à la nouvelle réalité**

— page B 1

## Ce qu'il faut entendre!

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux a éprouvé toute une gamme de sentiments en écoutant les discours prononcés par ses collègues de la Chambre des communes, hier, lors de l'ouverture du 29e Parlement. M. Lamoureux en est à son troisième mandat.

## La Justice, dans la rue!

La magistrature va enfin descendre dans la rue!

Le phénomène sera visible à l'oeil nu à Baie Saint-Paul la semaine prochaine.

Trois juges du Québec ont en effet accepté de rencontrer, dans cette municipalité de la région de Charlevoix, les citoyens, les représentants de syndicats, de cultivateurs, de commissions scolaires, d'autorités municipales pour discuter de l'administration de la justice au Québec.

L'événement — car à n'en pas

douter, c'en est un — pourrait provoquer d'autres réunions du genre dans d'autres régions de la province et contribuer ainsi à démythifier l'administration de la justice au Québec.

Tous les sujets pourront être abordés par l'auditoire; mode de nomination des juges, rémunération, disparités dans les sentences, formation et compétence des juges.

Les trois juges qui participeront à cette première québécoise sont MM. Albert Dumontier, juge en chef de la Cour des Sessions de la

paix; Vincent Masson de la Cour supérieure à Québec; et Robert Cliche, juge en chef adjoint de la Cour provinciale.

Un avocat de Québec et Baie Saint-Paul Me Robert Boly servira de modérateur au cours de cette réunion.

Il semble que l'initiative ait déjà suscité un très grand intérêt à Baie Saint-Paul et certaines réticences dans le milieu des hommes de loi.

**Voir LA JUSTICE, page A 6**

## mini-presse

### le monde

- Alors que ses émissaires arrivent aux États-Unis, le **président Thieu** déclare à Saigon que son gouvernement, contrairement à l'accord de Genève en 1954, devra participer à la signature de l'accord d'armistice entre les USA et le Nord-Vietnam.
- Au Congrès américain, deux sé-

nateurs (un démocrate et un républicain) ont présenté un nouveau projet de loi pour supprimer les crédits destinés à la poursuite de la guerre au Vietnam.

• Les dockers australiens ont décidé de boycotter les navires américains comme mesure de représailles contre les bombardements américains sur le Nord-Vietnam.

### le Canada

- Le résultat des élections fédérales du 30 octobre s'est fait sentir dans le discours du Trône, prononcé hier à Ottawa par le gouverneur général Roland Michener. Le gouvernement Trudeau a tenu à rassurer les Canadiens en présentant des mesures susceptibles de plaire à la plupart des catégories de citoyens, et même s'attirer l'appui de ses adversaires politiques.
- La société Radio-Canada estime qu'elle aura besoin de 300 nouveaux postes de radio et de télévi-

sion pour assurer ses services dans toutes les localités d'au moins 500 habitants. Le coût pour la mise sur pied de ces nouvelles stations est d'environ \$50 millions.

□ Le Boeing 747 de la Trans World Airlines, qui devait exploser s'il ne maintenait pas une altitude d'au moins 3.000 d'altitude, s'est posé, sans encombre, sur la piste de l'aéroport militaire d'Ellsworth, hier après-midi, avec ses 233 passagers. Un fumiste avait téléphoné qu'une bombe se trouvait à bord de l'avion.

### le Québec

- Le président du Collège des médecins et chirurgiens du Québec, le Dr Augustin Roy, a reconnu avoir reçu plusieurs plaintes au sujet des cli-

ques de beauté qui offrent des cures de Jouvence, (par "peeling") à leurs clientes.

### métro

- Un jeune Montréalais a été appréhendé, hier, étant en possession d'un sac contenant environ \$500.000 de faux billets américains. La police est maintenant sur la piste des faussaires qui impriment ces billets.
- Un nouvel assaut vient d'être lancé contre la Communauté urbaine de

Montréal. En effet, le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, a convoqué une réunion de tous les maires de banlieue, des conseillers et des gérants municipaux des 27 villes de l'île de Montréal afin de trouver une solution de rechange à la CUM. Ce colloque doit avoir lieu le 13 janvier.

### le sport

- Après avoir été tenu en échec pendant neuf rencontres, Ron Ward marque cinq buts pour battre les Nationals d'Ottawa à lui seul. Dans la ligue Nationale, Boston et Buffalo ont perdu à Saint-Louis et Detroit. C'est bon pour le Canadien...
- Sam Berger dit qu'il y a de 12 à 15 candidats au poste d'instructeur en chef des Alouettes, dont un parle français. Il reprend aussi la formule de circonstance à savoir que

personne n'a plus de chance que d'autres. Voyons M. Berger...

□ Le Québec sera représenté aux 24-heures de Daytona et, qui sait, pour la première fois de son histoire aux 24-heures du Mans. Jacques Bienvenue est l'heureux élu, tout simplement parce qu'un Américain l'a trouvé bon.

□ Charles O. Finley fustige Gary Young et avoue l'échec des Golden Seals qu'il aimerait bien vendre. Qui en veut ?

## LA METEO

### La tempête nous a quittés

La tempête qui a donné un peu de neige, de pluie et de verglas, hier, dans les régions de Montréal et d'Ottawa ainsi que dans d'autres régions, est maintenant rendue dans l'est du Québec.

Une neige légère risque de tomber sur Montréal tandis que per-

sistera un temps généralement nuageux.

De l'air plus froid et sec du nord apportera un dégelage la nuit prochaine et demain. On prévoit un temps ensoleillé et froid durant la fin de semaine.

### à Montréal

AUJOURD'HUI  
Maximum 30° • Minimum 5°  
Généralement nuageux, venteux

DEMAIN  
Maximum 15°  
Ensoleillé

### au Québec

| REGIONS          | AUJOURD'HUI | DEMAIN             |
|------------------|-------------|--------------------|
| Abitibi          | 15 20       | Chutes de neige    |
| Saint-Maurice    | 15 20       | Chutes de neige    |
| Outaouais        | 25 30       | Risque de neige    |
| Laurentides      | 25 30       | Risque de verglas  |
| Cantons de l'Est | 25 30       | Risque de verglas  |
| Québec           | 25 30       | Risque de verglas  |
| Rimouski         | 10 20       | Chutes de neige    |
| Lac-Saint-Jean   | 10 20       | Nuageux et venteux |
| Baie-Comeau      | 10 20       | Chutes de neige    |
| Sept-Îles        | 10 20       | Chutes de neige    |
| Gaspé            | 10 20       | Chutes de neige    |

### au Canada

|                       | AUJOURD'HUI             | Min.             | Max. |
|-----------------------|-------------------------|------------------|------|
| Colombie-Britannique  | Généralement ensoleillé | Vancouver 15     | 30   |
| Alberta               | Généralement nuageux    | Edmonton -20     | -5   |
| Saskatchewan          | Nébulosité croissante   | Régina -20       | 5    |
| Manitoba              | Ensoleillé              | Winnipeg -25     | 10   |
| Ontario               | Devenant ensoleillé     | Toronto -25      | 30   |
| Nouveau-Brunswick     | Neige légère            | Saint-Jean 20    | 25   |
| Nouvelle-Ecosse       | Neige et venteux        | Halifax 25       | 35   |
| Île-du-Prince-Édouard | Neige légère            | Charlottetown 20 | 25   |
| Terre-Neuve           | Neige                   | Saint-Jean 10    | 30   |

### si vous partez

| Aux États-Unis     | Min. | Max. | Aux États-Unis | Min. | Max. | Aux États-Unis | Min. | Max. |
|--------------------|------|------|----------------|------|------|----------------|------|------|
| New York           | 36   | 49   | Chicago        | 22   | 30   | Los Angeles    | 47   | 57   |
| Washington         | 34   | 49   | San Francisco  | 41   | 52   | Miami          | 74   | 81   |
| Boston             | 29   | 38   |                |      |      |                |      |      |
| Vers les capitales |      |      |                |      |      |                |      |      |
| Paris              | 41   | —    | Moscou         | 34   | —    | Le Caire       | 68   | —    |
| Londres            | 43   | —    | Stockholm      | 32   | —    | Hong Kong      | 61   | —    |
| Rome               | 59   | —    | Tokyo          | 41   | —    | Lisbonne       | 43   | —    |
| Berlin             | 36   | —    | Athènes        | —    | —    | Tunis          | 57   | —    |
| Amsterdam          | 39   | —    | Casablanca     | 61   | —    | Vienne         | 34   | —    |
| Bruxelles          | 43   | —    | Genève         | 34   | —    | Varsovie       | 30   | —    |
| Madrid             | 45   | —    |                |      |      |                |      |      |
| Vers les plages    |      |      |                |      |      |                |      |      |
| Acapulco           | 73   | 91   | Bermudes       | 60   | 66   | Nassau         | 72   | 84   |
| Mexico             | 46   | 82   | Barbades       | 73   | 82   |                |      |      |

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

# Radio-Canada veut 300 nouveaux postes de radio et de télévision

OTTAWA (PC) — Pour desservir toutes les localités du Canada comportant une population de plus de 500 personnes, Radio-Canada estime nécessaire d'installer 300 nouveaux postes de radio et de télévision, déclare la société d'Etat dans son rapport annuel déposé hier aux Communes.

Cette entreprise coûterait près de \$30 millions précise le rapport, qui couvre l'exercice financier au 31 mars 1972. Un plan-cadre est en cours d'élaboration afin de mettre ces postes sur pied dans les plus brefs délais possibles, conformément à la promesse faite l'année dernière par le gouvernement fédéral.

Radio-Canada se prépare à solliciter du Conseil de la radio-télévision canadienne les permis nécessaires à cet effet.

L'an dernier, les dépenses totales de Radio-Canada se sont élevées à \$237.2 millions, en hausse de 8.7 p.c. sur celles de l'année 1970-71. Ses recettes, en provenance de la publicité et d'autres sources, se sont élevées à \$50.9 millions, soit 7.3 p.c. de plus, et un budget de \$181 millions approuvé par le Parlement.

La société a remboursé \$6.6 millions sur les dettes dues à la trésorerie fédérale et calculé la somme de \$11.3 millions pour amortissement et dépréciation, au chapitre des frais de gestion non récupérables du budget alloué par le Parlement.

#### Canadianisation

La société d'Etat affirme avoir eu des difficultés à atteindre l'objectif de canadianisation de ses programmes à 70 p.c. qu'elle s'était fixé pour l'exercice 1971-72, bien que le CRTC lui ait fixé une canadianisation à 60 p.c.

Ces difficultés sont attribuées à la grève de son personnel affilié au NABET, le printemps dernier, grève qui avait pris fin le 22 juin par la conclusion d'une nouvelle convention de travail. Radio-Canada espère cette année dépasser l'objectif de 70 p.c.

#### Toronto

Vers la fin de 1974 commenceront les travaux de construction d'un nouvel édifice de Radio-Canada à Toronto, sur la rue Front, proche du centre métropolitain, dont la construction, sur le bord du lac, devrait être achevée au cours des 15 à 20 prochaines années.

A fin mars 1972, Radio-Canada avait dépensé près de \$60 millions pour la construction de son nouvel édifice à Montréal. Il en faudra \$13 millions encore pour compléter les travaux. Cet édifice une fois terminé sera un des centres de radiodiffusion les plus importants du monde. Il abritera les services de la télévision française, les installations de la radiodiffusion, les programmes internationaux, les services anglais du Québec et certains services intéressant le nord et les forces

#### Localités à desservir

Radio-Canada estime à moins de 250.000 le nombre des Canadiens qui ne sont pas desservis par ses réseaux de radio-télévision. Il existe 135 localités anglophones et 63 francophones, avec une population de plus de 500 personnes, qui ne sont pas du tout desservies par la télévision en leur langue. Quant aux services de radiodiffusion, 84 localités anglophones et 36 francophones en sont complètement privées.

Pierre Beaudry  
collaboration spéciale

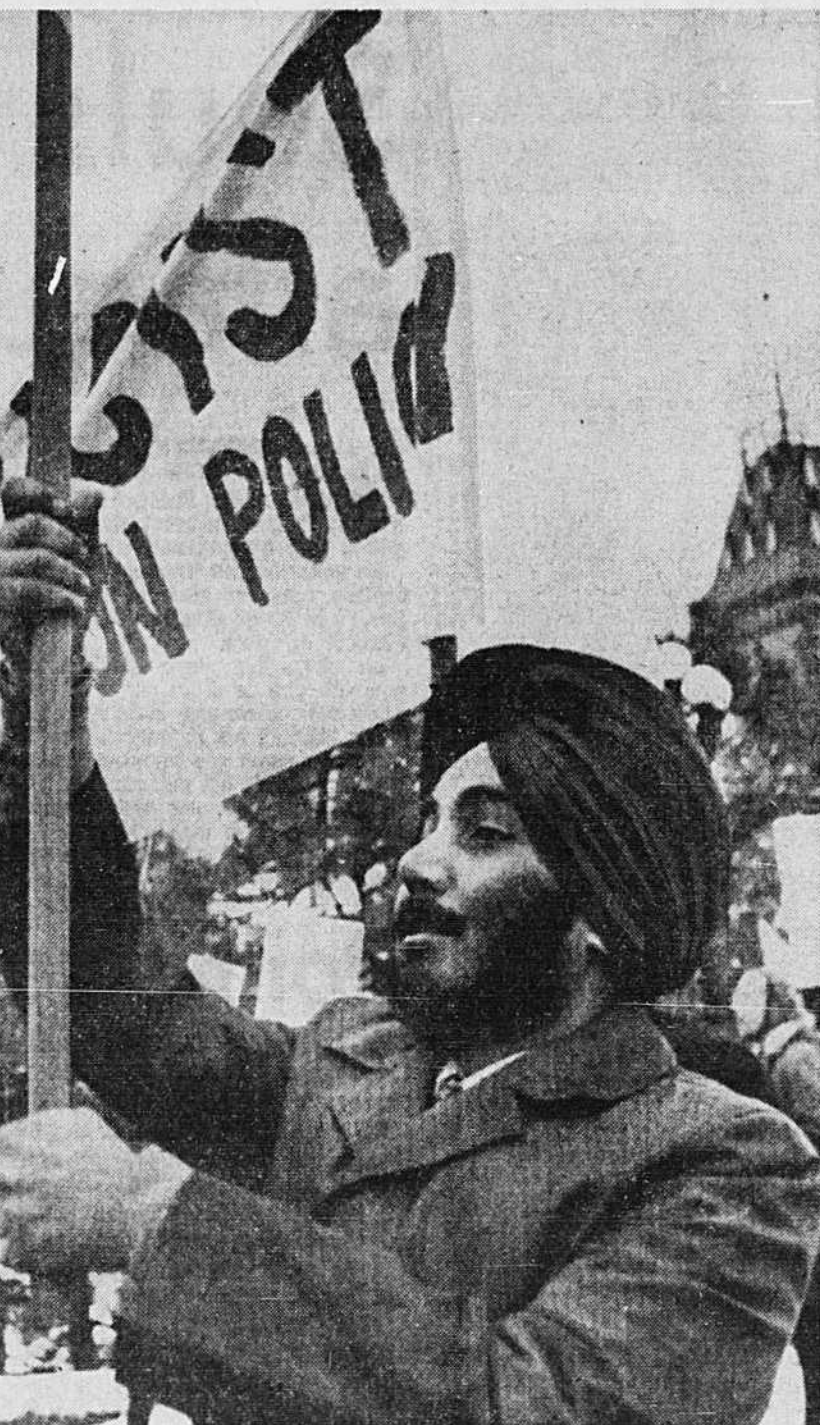
## Les maux de notre langue

### Congrès à la chefferie

Chefferie est un mot bien français. Autant que le mot table. Mais une table n'est pas une chaise, et la chefferie n'est pas la fonction d'un chef, encore moins la direction d'un parti politique. C'est, si j'en crois le petit ROBERT, "un territoire sur lequel s'exerce l'autorité d'un chef de tribu". Quant au mot congrès, lui aussi est bien français. Mais on ne peut pas dire qu'il est "à" quelque chose. Pas plus qu'on ne dirait, "une assemblée à quelque chose". Certes, on pourrait dire "un congrès de mise en candidature des aspirants à la direction d'un parti", ce qui donnerait au parti adverse tout le temps voulu pour prendre le pouvoir. Trouvons donc quelque chose de moins long. Le mot CONVENTION figure au dictionnaire français dans le sens de "congrès d'un parti (aux États-Unis) pour désigner son candidat à la présidence". Beaucoup trop catholique pour connaître toutes les complexités de la politique, je suis quand même prêt à accepter l'avis des spécialistes qui me furent "ur comme fer" — et avec la sincérité qui les caractérise — que la même réalité se retrouve à peu de chose près dans les congrès qui désignent les chefs de nos partis. Je ne gaspillerai donc pas mes foudres contre l'adaptation à nos besoins de ce mot convention, pourvu qu'on le limite à l'élection des chefs. Quant aux simples députés, je ne vois aucune nécessité d'inventer dans leur cas; il suffit de parler de réunions de mise en candidature, en se rappelant qu'en français, le contexte apporte souvent la particularisation voulue.

Vous savez qu'au Secrétariat d'Etat, à Ottawa, il existe un des meilleurs services de traduction au monde? Je le dis pour deux raisons: c'est vrai, et puis on ne sait jamais quand on peut avoir besoin d'amis, et d'un emploi! Mais il est sûr que ce n'est pas le service de traduction d'Ottawa qui décide de l'affichage français de l'aérogare de Dorval. Parce qu'il est tout simplement affreux. Ce ne sont pourtant pas les occasions de le corriger qui manquent, avec toutes ces transformations!

Parlons, par exemple, du comptoir "Duty-free". On a commencé par appeler cela, en français, "Franchise de droit". C'était affiché tout partout. Le comptoir criait: "Franchise de droit". Les catalogues disaient "Franchise de droit". Les sacs d'emballage arboraient "Franchise de droit". Les étiquettes portaient "Franchise de droit". Et, bien sûr, personne n'y entendait quoi que ce soit. Après dix visites et des heures de des heures de réflexion, j'ai enfin compris qu'on avait tout bonnement traduit "Duty-free" par "Franchise de droit" et qu'on avait mis le féminin pour accorder "franc" avec "marchandises". Pour de la traduction, ça c'est de la traduction! J'en ai parlé à la radio. J'ai donné la solution. Dix fois. Cent fois. Solution toute simple: "COMPTOIR HORSTAXE", comme on dit en France. Un jour, quelqu'un m'a dit: "C'est fait, ils ont corrigé 'Franchise de droit'". Vite, j'accours à Dorval. Vous savez ce que j'y ai trouvé? Franc de droit. Partout. Au comptoir. Dans les catalogues. Sur les sacs d'emballage. Sur les étiquettes. J'ai versé des larmes.



Des marcheurs, plusieurs d'entre eux de nouveaux immigrants, ont défilé, hier, devant les édifices du Parlement à Ottawa. Ils ont manifesté durant la lecture du discours du Trône. Ils protestaient contre le "racisme" des nouveaux règlements du ministère de l'Immigration.

## Des immigrants dénoncent la "politique raciste" du ministère de l'Immigration

OTTAWA (PC) — Environ 120 manifestants qui protestaient contre le "racisme" du ministère de l'Immigration ont défilé, hier, sur la colline parlementaire au moment de la lecture du discours du Trône qui établissait la nécessité d'une politique encore plus sévère pour contrôler l'entrée des immigrants au Canada.

Les protestataires, qui venaient principalement du sud de l'Ontario, ont dit qu'ils représentaient plusieurs milliers de personnes qui sont entrées au pays avant le 3 novembre dernier avec l'intention de faire application pour obtenir le statut d'immigrant.

A cette date, M. Bryce Mackasey,

alors ministre de l'Immigration, a annoncé que les dispositions prévoyant que des visiteurs pouvaient demander le statut d'immigrant durant leur séjour étaient suspendues "temporairement". A toutes fins pratiques, ce règlement touche l'entrée au pays des immigrants d'Asie, de l'Inde, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et des Antilles affirment les protestataires.

"Le nouveau règlement s'avère extrêmement injuste lorsqu'on sait que les deux tiers des bureaux de l'Immigration canadienne sont situés en Angleterre et dans l'Europe de l'Ouest", a dit un porte-parole.

Il semble qu'il y ait actuellement entre 20.000 et 100.000 "visiteurs" illégaux au pays. Le ministre a annoncé que ceux-ci ont jusqu'au 31 mars pour s'enregistrer auprès du gouvernement. S'ils ne le font pas, ils sont passibles d'amendes, de peines d'emprisonnement ou de déportation.

## Le MQF demande la publication immédiate du rapport Gendron

par Jules BELIVEAU

Dans un télégramme adressé au premier ministre Robert Bourassa, le Mouvement Québec Français réclame vigoureusement que le rapport de la Commission Gendron soit rendu public immédiatement.

Le signataire du télégramme, M. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Québec et porte-parole officiel du MQF, précise que, étant donné l'importance de la question linguistique, ce rapport appartient avant tout au peuple du Québec, qui a le droit le plus strict d'en prendre connaissance dans les plus brefs délais.

Selon le MQF, le gouvernement ne doit pas "jouer à cache-cache avec l'opinion publique" et le fait que certains volumes du rapport soient rédigés seulement en français constitue-

rait une piètre excuse pour refuser sa publication immédiate.

Dans un autre télégramme envoyé au professeur Jean-Denis Gendron, qui préside depuis quatre ans la "Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec", le porte-parole du MQF fait observer que le rapport attendu n'appartient pas à un parti politique ou à un gouvernement en particulier, mais à toute la population du Québec qui en a fait les frais.

"Étant une commission officielle d'enquête, souligne le télégramme, vous avez le devoir de rendre public immédiatement votre rapport. Le Mouvement Québec Français vous demande d'accomplir votre devoir jusqu'au bout en remettant vos conclusions aux principaux intéressés qui sont les Québécois."

## ERRATUM

Dans notre annonce parue dans La Presse de mercredi le 3 janvier l'item suivant aurait dû se lire comme suit:

### FIL NYLON AU RABAIS

Notre prix courant .35 l'écheveau. Aubaine intéressante pour celles qui aiment tricoter. Fil nylon "crimp" à 100%. Écheveau d'une once. Belles couleurs-mode.

PRIX SPÉCIAL  
KRESGE

2/54c



**KRESGE**

# Le Boeing 747 menacé: une fumisterie



Les voyageurs qui ont été pris en otages dans le Boeing 747 qui effectuait un vol entre Madrid et New York, descendent de l'appareil sur la piste d'un aéroport militaire situé à Rapid City, Dakota du Sud. Ils ont été transportés par autobus jusqu'aux douanes où ont eu lieu les formalités d'usage.

télephoto PA LA PRESSE

## Les brûlures par "peeling": le Collège des médecins reçoit de nombreuses plaintes

Le président du Collège des médecins et chirurgiens du Québec, le Dr Augustin Roy, a reconnu avoir reçu plusieurs plaintes au sujet des cliniques de beauté qui offrent des cures de Jouvence à leurs clients.

Il a affirmé, hier, qu'il est difficile de sévir contre les fraudeurs parce que la victime de traitements douteux doit démontrer devant un tribunal qu'elle a été effectivement examinée et qu'elle a subi un traitement.

Dans LA PRESSE d'hier paraissait

un article sur Mme C. Cantin, une femme de 60 ans, qui a subi un "peeling" esthétique dans une clinique de Montréal, la maison Y. Emond. L'opération lui a valu des brûlures graves au visage et a coûté \$1,500. Elle a porté plainte auprès du Collège.

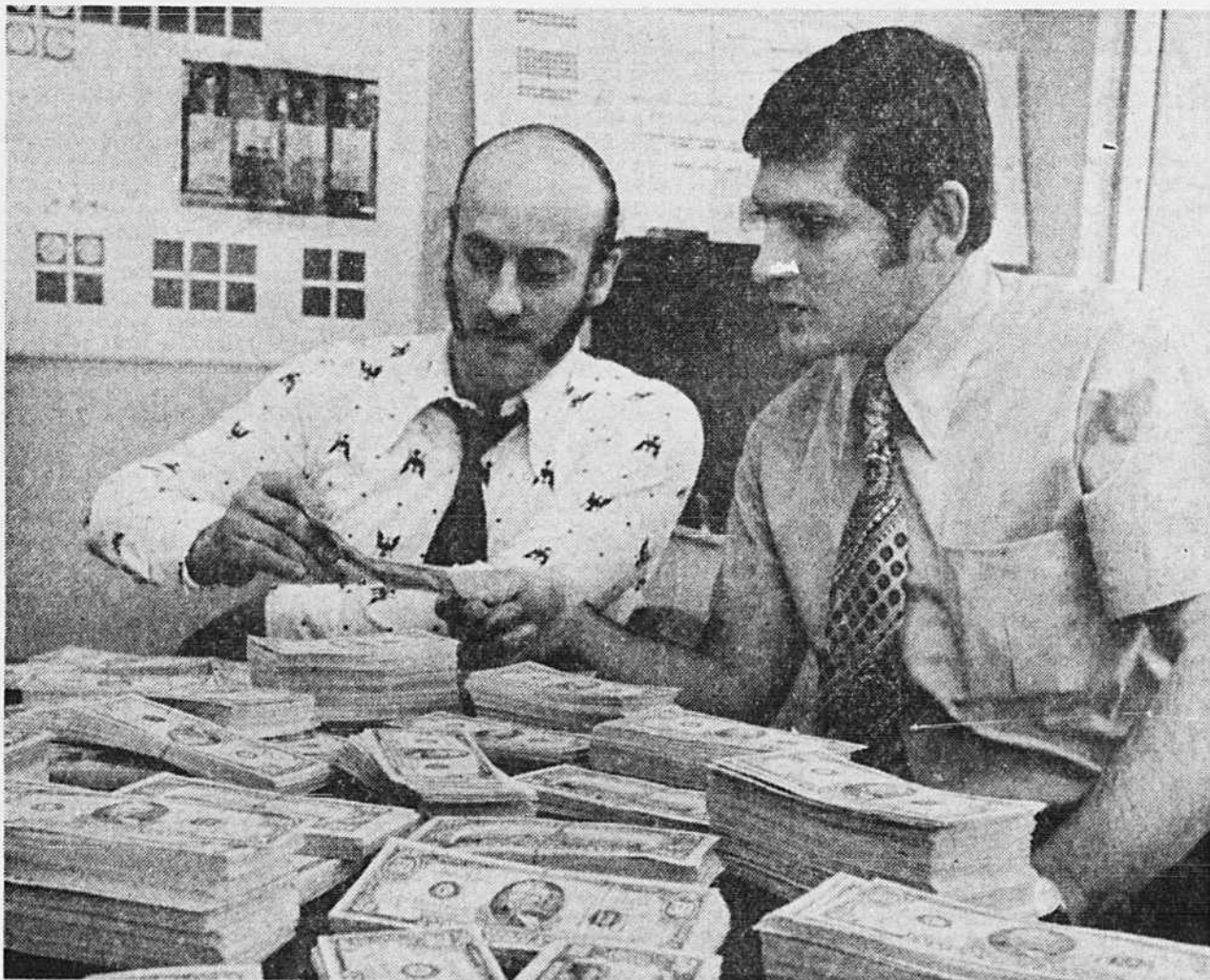


photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

Deux policiers de la section de la contrefaçon de la GRC examinent les faux billets saisis.

### Arrestation d'un jeune Montréalais

## Saisie de faux billets: \$500,000

par Michel AUGER

L'arrestation d'un montréalais de 21 ans, en possession de près de \$500,000 de fausse monnaie américaine a permis à la police de découvrir que les faussaires avaient réussi à imprimer des numéros de série différents sur la plupart des billets.

Jusqu'ici, en effet, les faux monnayeurs ne pouvaient imprimer qu'un nombre restreint de numéros de séries sur leurs faux billets, ce qui rendait leur détection beaucoup plus facile.

La saisie des quelque 9,000 coupures de \$50 effectuée mercredi soir, dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine a porté un dur coup aux faussaires, selon la police.

"Toutefois, de dire l'inspecteur Philippe Mantha, de la Gendarmerie royale, notre travail est loin d'être terminé puisque nous devons maintenant tout mettre en oeuvre pour dé-

couvrir les imprimeurs de cette nouvelle série de faux billets".

D'après les détectives de la section de la contrefaçon de la GRC, les billets de cette nouvelle série sont d'assez bonne qualité et il faut les examiner avec soin pour déceler la fraude.

C'est à la suite d'une longue enquête qui dure déjà depuis plusieurs semaines que la GRC a réussi à découvrir ces billets.

C'est un jeune homme de la rue Saint-Germain, dans l'est de la ville, Richard Lacasse, qui a dû répondre d'une accusation de possession de 9,000 billets dans le but d'en faire le commerce.

Après qu'il eut nié sa culpabilité, le juge Yves Mayrand, a fixé au 11 janvier prochain la tenue de l'enquête préliminaire.

Le jeune homme qui était représenté par un avocat de l'Assistance judiciaire a pu reprendre sa liberté

contre le dépôt d'une somme de \$1,000 effectué par son frère et deux autres sommes de \$500 respectivement déposées par sa mère et un ami.

C'est la deuxième saisie importante effectuée par la GRC parmi les distributeurs de ces faux billets. Le mois dernier, un couple a été appréhendé en possession de \$15,000. Quelques autres distributeurs ont été pincés avec quelques billets en leur possession.

De plus, les banques ont rapporté environ 200 billets qui avaient été échangés dans divers établissements commerciaux de la région.

Les policiers croient que le réseau qui a mis ces billets en circulation fait affaire seulement à Montréal, puisque les autorités du service secret qui s'occupe de la répression de la fausse monnaie aux États-Unis n'ont pas rapporté de découverte semblable ailleurs.

Selon le Dr Roy, les amendes imposées aux personnes qui pratiquent ces traitements ou font une publicité frauduleuse sont si dérisoires qu'elles semblent encourager les récidivistes.

Il a déploré qu'une réglementation ne soit pas encore imposée dans un domaine où s'affairent les fraudeurs.

Mme Cantin a subi le traitement au mois de novembre après avoir obtenu des prêts de deux banques. Elle voulait améliorer son apparence pour obtenir un emploi à temps partiel.

Elle a été anesthésiée. On a ensuite enduit sa figure d'une crème et enroulé des bandelettes autour de sa tête. Quelques jours plus tard, ces bandelettes furent enlevées. Mme Cantin souffrait terriblement, de sorte qu'elle eut l'impression de vivre un cauchemar et qu'elle eut des hallucinations. Elle n'a été examinée par aucun médecin. Puis, on a de nouveau appliqué la crème deux jours plus tard. Son visage était maintenant parsemé de boursouflures.

Elle a dû s'enfuir de la clinique pour gagner l'hôpital Saint-Luc, où les médecins ont affirmé qu'elle souffrait de brûlures au second degré.

## Assaut des banlieues contre la CUM

La Ville de Lachine a annoncé hier qu'elle avait pris l'initiative d'inviter les maires, les conseillers et les géants des 27 autres villes de banlieue de la CUM à participer, le 13 janvier prochain, à un colloque sous le thème "Les banlieues et la CUM".

Le colloque ont expliqué le maire Jean-Guy Chartier et le greffier Paul Rémillard, se veut un effort "positif et constructif" pour trouver des solutions aux problèmes des banlieues.

Le colloque s'adresse d'abord aux banlieues ("qui ont des problèmes communs"), mais n'est pas fermé aux conseillers de la ville de Montréal.

Ces derniers sont "les bienvenus", mais ne recevront pas d'invitation personnelle.

Le président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, ne recevra pas lui non plus d'invitation, mais il est également le bienvenu, paraît-il.

Seulement trois maires ont jusqu'à maintenant donné l'assurance qu'ils participeraient à cette rencontre. Il s'agit de MM. Yves Ryan, de Montréal-Nord, Finlayson, de Hampstead, et Bernard Benoit, de Pointe-aux-Trembles.

Les sujets à l'ordre du jour du colloque sont la loi créant la police de la CUM, les coûts de la police et le service qu'elle rend, l'intégration des services d'incendie, le coût du métro, les Jeux de 1976, le service d'évaluation de la CUM et le statut actuel de la CUM.

(d'après AFP, UI, PA et Reuter)

RAPID CITY (Dakota du Sud) — Il n'y avait pas de bombe à bord du Boeing 747 de la Trans World Airlines détourné sur la base aérienne d'Ellsworth, hier après-midi, alors qu'il aurait normalement dû atterrir à New York, venant de Madrid.

Le résultat négatif de la fouille de l'appareil a été communiqué par un porte-parole du FBI, à Minneapolis. La fouille a été effectuée par un groupe de spécialistes de l'Armée de l'air et par des agents du FBI.

Le géant de l'air, qui transportait 233 passagers, a atterri sur une piste isolée quatre heures et demie après que les autorités de la base militaire eurent été averties de se préparer à recevoir cet appareil qui, selon un appel téléphonique, contenait une bombe.

Le Boeing devait originalement se diriger vers Denver, au Colorado, où l'aéroport se trouve à un mille d'altitude, car l'interlocuteur avait révélé que la bombe sauterait si l'avion descendait à moins de 3,000 pieds.

A Ellsworth, la piste de 13,500 pieds est située à une altitude de 3,200 pieds.

Deux des passagers, Larry Henschel et Louis Comroe, de Dallas, Texas, ont indiqué avoir appris la menace de bombe pendant le vol entre Madrid et New York.

Le pilote a d'abord annoncé qu'il se rendrait à Denver mais craignant la panne sèche, il a opté pour Ellsworth.

Un autre passager, Hugh Stratton, de Butler, en Pennsylvanie, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de panique malgré l'émotion provoquée par les explications du pilote.

Un porte-parole de la compagnie a précisé que la présence d'une bombe avait été signalée à l'équipage 90 minutes après le décollage de Madrid et sept heures avant l'atterrissage prévu à New York.

Quelques minutes avant l'atterrissage, les passagers s'étaient soumis aux mesures de sécurité d'urgence: la ceinture de sécurité bien en place, souliers et cravates enlevés et la tête entre les genoux.

Le contact avec le sol s'est cependant fait en douceur et le géant s'est garé loin de tous les bâtiments alors que les ambulances, les voitures de pompiers, du FBI et d'une équipe d'artificiers se précipitaient sur les lieux.

Les passagers, dont plusieurs ne sont pas citoyens américains, ont été logés dans le club des officiers de cette base militaire en attendant que deux autres autobus viennent les prendre pour les transporter à New York et à Chicago.

L'interlocuteur a téléphoné à Madrid et réclamait une somme de 15 millions de pesetas, soit environ \$225,000, pour révéler l'endroit où se trouvait la présumée bombe.

## MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

### Policier victime de son courage

A l'instar d'un bon nombre de ses confrères, le lieutenant Eugène Quézel, de l'escouade de la moralité de la police de Montréal, se consacre volontiers à des activités communautaires dans son quartier.

Récemment, il s'occupait d'une soirée de bingo, dans sa paroisse, à Saint-Léonard, lorsque survint un bandit armé qui exigea qu'on lui remette les recettes de la soirée.

Le lieutenant Quézel, qui n'était pas en service, n'écoula que son courage et tenta de maîtriser le malfaiteur. Au plus fort de l'action, il s'est pris un doigt entre la gâchette et le pontet (ou garde) de l'arme du bandit.

Ce que voyant, ce dernier retourna violemment son arme. Le policier parvint à se libérer mais subit une fracture.

Le bandit réussit à s'enfuir en faisant feu sur le policier mais sans l'atteindre.

Le lieutenant Quézel peut néanmoins se consoler à la pensée que ses collègues, grâce à la bonne description qu'il leur a fournie de son agresseur, gardent l'espoir de l'appréhender.

Entre-temps, si vous voyez un policier porteur d'une magnifique "catin" de plâtre à la main, dites-vous qu'il s'agit du lieutenant Quézel et félicitez-le pour sa bravoure.

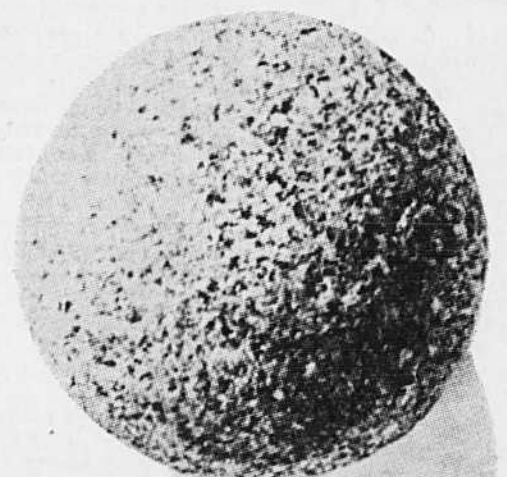
### Coups d'oeil

— Le Chevalier de l'indépendance Réginald (Reggie) Chartrand assume présentement la gérance du ranch "Chez Hervé", à Mascouche. Il s'agit d'une entreprise fonctionnant à l'année longue. On peut y faire de l'équitation, du camping en été, de la motoneige et du ski de fond en hiver. Au printemps, bien entendu, on y organise des parties de sucre.

— Un employé d'une station Fina de la rue Atwater exigeait, en fin de semaine dernière, \$8 pour dépanner, avec sa remorqueuse, les voitures en panne dans l'île des Soeurs. Une femme s'insurgea et refusa de payer cette somme qu'elle trouvait, avec raison, exorbitante, surtout du fait que la remorqueuse était déjà sur les lieux, ayant dépanné d'autres voitures à proximité. Mal lui en prit: il la laissa sur place avec sa voiture en panne.

SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT:  
**500,000 exemplaires**  
EN 4 SEMAINES!

**l'épervier** JEAN CARRIERE  
**de maheux**



**PRIX GONCOURT**

la presse

En vente  
chez votre libraire  
au prix de \$5.50



**les éditions  
la presse**  
dirigées par Alain Stanké

## la presse

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

ROCH DESJARDINS  
vice-président  
JEAN SISTO  
directeur de l'information  
VINCENT PRINCE  
editorialiste en chef

## Trudeau sur la corde raide

Ni flamboyant ni terne, ni explicite ni vaseux, le discours du Trône prononcé, hier, aux Communes, reflète ce qu'avait annoncé le Premier ministre Trudeau, lundi, au réseau CTV : pas de recul sur ce que le parti libéral tient pour fondamental, mais prudence et possibilité de compromis sur beaucoup de choses. Le gouvernement a visiblement perdu beaucoup de son arrogance. Il se fait conciliant et se propose d'écouter davantage le point de vue des provinces.

Le discours déploie tout un arsenal de verbes lénifiants. Il y est question de rajuster, de reconsidérer, de clarifier, d'amender. Ainsi, le gouvernement ne renie pas sa politique — tant critiquée par le NPD — d'aide aux industries qui contribuent à réduire les disparités économiques régionales, mais il entend décentraliser le département afin de répartir son aide d'une façon moins arbitraire et à meilleur escient.

Le gouvernement ne renie pas, non plus, sa politique sociale, mais il reconnaît qu'il faut la réorganiser et la "rendre plus sensible aux besoins des citoyens des diverses parties du pays".

Enfin, le gouvernement ne renie pas sa réforme de la loi de l'assurance-chômage — tant critiquée elle aussi — mais il annonce qu'une nouvelle loi viendra clarifier certains points de manière à combattre les abus que n'ont pas su enrayer les règlements déjà en vigueur.

C'est peut-être en matière de législation sociale que le gouvernement rajuste le plus son tir. D'abord, notons que, sans en avoir l'air, il se détourne quelque peu du principe de l'universalité en cette matière pour s'en tenir davantage à des formules de sélectivité. Ainsi, on annonce un projet de revenu familial qui ne serait pas garanti à tous, mais seulement aux familles à faible revenu.

On annonce également une loi destinée à améliorer la situation économique des personnes âgées. On parle d'améliorer le plan de pension national de manière à assurer des pensions plus élevées aux invalides, aux veuves, et surtout à celles qui ont des enfants à charge.

On a sévèrement critiqué la politique d'immigration. Le gouvernement amendera la loi de manière à réduire les abus de ce côté. De plus, il intensifiera les mesures de sécurité dans les aéroports pour combattre la piraterie aérienne.

Le discours du Trône insiste d'une façon

significative et révélatrice sur le désir qu'a désormais le gouvernement de consulter davantage les provinces. C'est peut-être la première fois que le fédéral reconnaît d'une façon aussi explicite la légitimité du désir que peuvent avoir les provinces de disposer de structures de sécurité sociale qui varient selon les besoins, les revenus et le coût de la vie de leurs administrés. Il faut admettre, précise le document, que la révision du système canadien de sécurité sociale incombe conjointement au fédéral et aux provinces.

En plus du domaine social, le désir de collaboration accrue s'étend au domaine des communications où les provinces ont également des préoccupations et des intérêts particuliers. On promet, enfin, une enquête conjointe des Communes et du Sénat sur le prix des vivres.

Dans un passage, on peut lire : "La complexité croissante de notre société requiert une coordination de plus en plus étroite des programmes des gouvernements fédéral et provinciaux. Le Premier ministre proposera qu'ait lieu au printemps une rencontre avec les premiers ministres des provinces pour envisager de nouvelles démarches afin de mieux harmoniser, dans l'intérêt de tous les Canadiens, les objectifs, les orientations politiques et les programmes, particulièrement dans ces domaines qui engagent la responsabilité des deux niveaux de gouvernements."

En faisant état de son désir de collaborer davantage avec les provinces, le fédéral ne pense pas qu'au Québec. Il pense aussi aux Prairies (où les libéraux ont fait si piètre figure aux dernières élections). Le gouvernement entend aider les Canadiens de l'Ouest à se doter d'industries complémentaires de leurs vastes ressources et s'alimentant aux sources locales d'énergie. C'est une nouvelle dimension de la politique d'expansion régionale. Le gouvernement recherche une collaboration qui soit de nature à favoriser la décentralisation industrielle devenue indispensable à une économie en pleine croissance.

Voilà assurément des propos raisonnables, mais qui démontrent à quel point le parti libéral se sent sur une corde raide. Il est vrai que les conservateurs et le NPD se trouvent, eux aussi, sur une corde raide. Nombreux et vertigineux numéros d'acrobatie en perspective. Restez à l'écoute.

Jean PELLERIN

## En Sibérie, sous Staline

par Michel M. SOLOMON

Merci à M. Henry Shapiro, de l'UPI à Moscou, d'avoir précisé pour les lecteurs de LA PRESSE, les aspects généraux de l'époque stalinienne qu'il a vécue pendant quatre décennies de service dans la capitale soviétique.

Pour compléter le tableau dressé par M. Shapiro, je rappellerai une anecdote de la vie quotidienne des temps.

Nous sommes de 120 à 150 individus fourrés dans ces grands wagons à bestiaux que les Russes appellent des "Pullmans" en route pour la Sibérie.

Nous représentons la moitié de l'Europe, soit la région s'étendant de la mer Baltique aux rives de la mer Noire. Malgré la brièveté de l'été en Sibérie, la chaleur est torride et étouffante dans ces wagons de 80 tonnes construits pour transporter des marchandises, mais qui servent à merveille comme moyen de transport pour "la main-d'œuvre" gratuite qu'on envoie par dizaines de milliers dans les mines et les forêts parsemées le long de la "magistrale" sibérienne et au delà, dans les immensités polaires de l'Arctique.

Les quelque dix mille kilomètres qui séparent Moscou de Vladivostok étaient couverts en huit jours par les trains express de passagers, alors que les détenus s'estimaient bien fortunés, s'ils arrivaient à leur destination en moins d'un mois.

Si ma mémoire ne me fait pas défaut, voilà un mois que nous voyageons dans des conditions pures que les animaux dans ces "pullmans", sans avoir la moindre idée de notre destination finale. Accroupis ou allongés sur les trois étages de planches, trempés dans notre sueur, suffoqués par le manque d'air, par la poussière et l'odeur pestilentielle dégagée par cette plus que centaine de corps humains auxquels on refuse l'eau et le savon depuis le jour du départ, les genoux crevassés et les paupières rougissantes d'inflammation, nous pouvons à peine bouger dans cette fournaise qui sert d'abri à des garçons de 14 ans comme à des vieillards de 80.

On trouve parmi nous des estropiés, des manchots, des unijambistes, tous héros de la guerre pour la défense de l'Union Soviétique,

mais qui sont devenus des "trahisseurs" aux yeux de la loi. On y compte des gens de toutes croyances et nationalités.

Deux fois par jour, une fois à l'aube et la seconde fois au coucher du soleil, les wagons sont déverrouillés en pleine steppe, afin que la soupe au chou et concombres, terriblement salée, soit servie aux malheureux détenus. Avec elle, arrivent aussi les tranches de pain noir de 300 grammes, si mouillées qu'elles restent collées à nos doigts.

Il est arrivé, le long du parcours, qu'un de ces gaillards, toujours en proie à la faim, avale la tranche de pain d'un vieux malheureux ou pisse dans la marmite afin de déguster les autres, pour en partager le contenu avec des hooligans comme lui-même.

La dysenterie faisait des ravages terribles et d'un jour à l'autre le nombre des malades grossissait.

Chaque fois que les portes des wagons s'ouvraient, on entendait la faible voix d'une infirmière frêle et pâle, qui criait d'en bas :

"Y a-t-il des malades parmi vous ?"

Cette question déclenchait un vrai vacarme et des centaines de mains surgissaient, criant et se plaignant, chacun demandant les médicaments nécessaires à soigner sa maladie. A coup de crosses, les soldats repoussaient cette forêt de bras tendus, pendant que l'infirmière, blâsée par ce spectacle de grand guignol, semait une poignée de pilules au-dessus de la mêlée. Epouvantés, les yeux écarquillés, à bout de souffle, les malades se livraient alors à des combats de corps à corps pour retrouver une des miraculeuses pilules. Le gagnant l'avait, heureux, sans jamais savoir si elle devait lui servir pour le mal d'estomac ou les maux de tête.

### La terreur de la nuit

Mais c'était la terreur de la nuit qui était la plus affreuse. Nuit après nuit, au moins deux fois, le train s'arrêtait quelque part dans la steppe et des soldats munis de marteaux en bois montaient dans les wagons pour le contrôle.

Nus comme des vers, jeunes et vieux, valides et infirmes, les mains posées sur la tête, les malheureux

étaient obligés de courir d'une extrémité à l'autre du wagon, tandis qu'une pluie de marteaux leur tombaient sur les épaules et le dos, sans pitié. Réduits à l'état de squelettes, les détenus tombaient sur le plancher et étaient piétinés par les bottes des justiciers. Plusieurs d'entre eux sont arrivés à destination avec des fractures sérieuses, si le bonheur de mourir en route ne les avait pas aidés.

Des femmes, détenues politiques aussi, m'ont raconté qu'elles avaient été soumises à des humiliations encore plus dégradantes que les hommes. La moindre demande d'aide médicale était refusée avec une pluie d'obscénités.

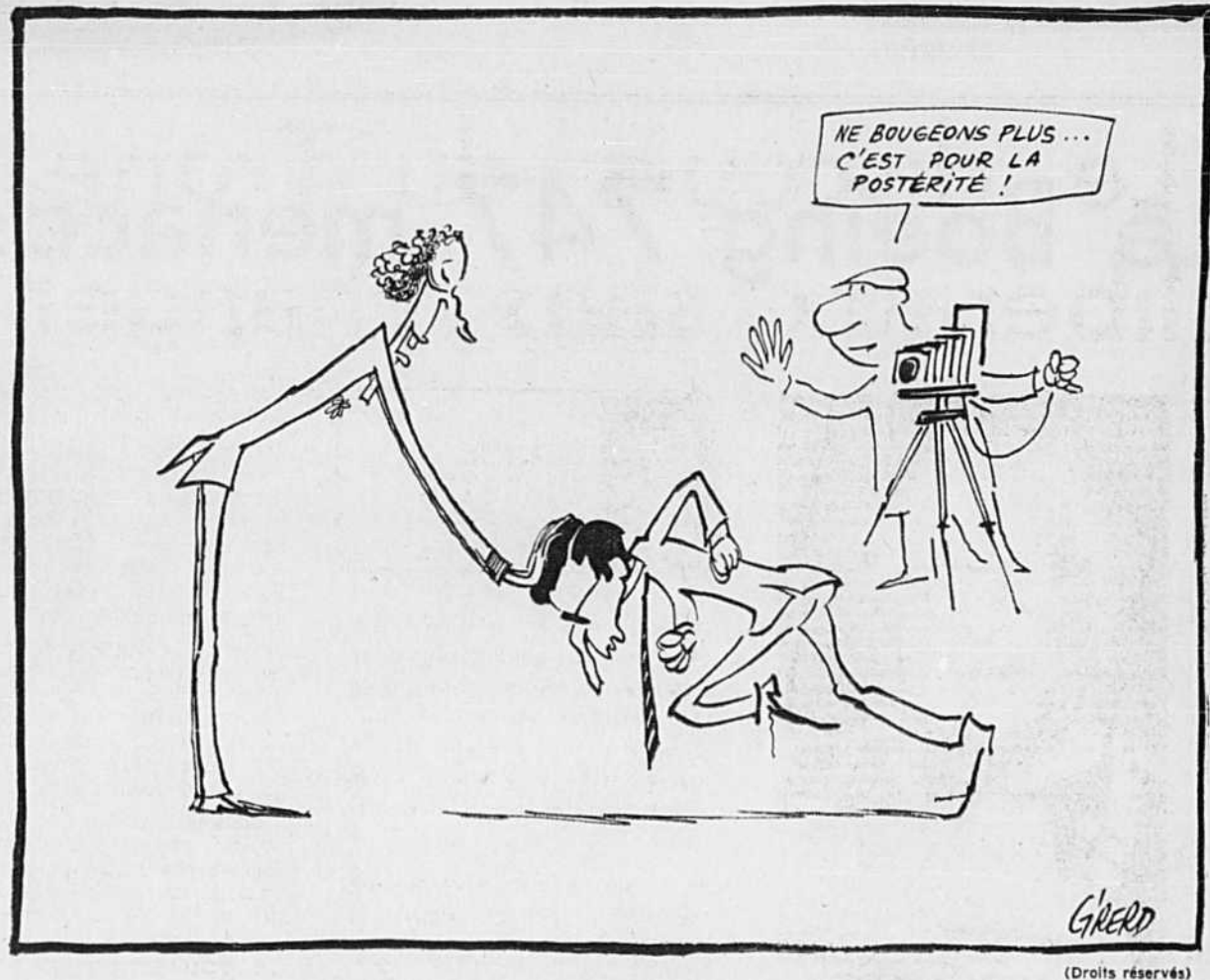
Le sadisme des soldats résultait de leur endoctrinement; on leur avait appris à frapper sans pitié tous ceux qui étaient considérés par leurs supérieurs comme des "ennemis du peuple". Leur rage se manifestait d'une façon plus violente vis-à-vis les pauvres femmes religieuses, les simples paysannes originaires d'Ukraine sub-carpatique ou de la Pologne, catholiques en majorité, et qui avaient eu la mauvaise inspiration de conserver une petite croix en bois ou en aluminium autour de leur cou.

La sauvagerie des tchéquistes envers ces femmes ne connaissait plus de bornes. Il n'y a pas longtemps, une survivante ukrainienne, dans un livre publié en français à Montréal, a décrit en détail, le calvaire de ses compatriotes.

Trente-deux jours après notre embarquement à Potma, on procède à notre débarquement dans le petit golfe de Buchta Vanino. En rangées de cinq, nous nous trouvons escortés par les soldats, baïonnettes aux fusils, tenant en laisse leurs terribles chiens sibériens. Mais, à peine débarqués, nous respirons à pleins poulmons l'air embaumé et doux de l'océan Pacifique. Nous rions comme des enfants à la vue des eaux bleues de l'océan et de la végétation riche en couleurs.

Devant nous, s'étend la montagne que nous devons escalader pour arriver aux camps de transit; devant nous, c'est tout notre mystérieux avenir : la Sibérie septentrionale, le Kolyma, la perspective de mourir dans une mine de charbon ou d'uranium, la nuit sans lendemain et le chemin sans retour.

Reproduit de LA PRESSE du 16 juin 1971



(Droits réservés)

## Feu George Drew

George Drew, qui vient de mourir à 78 ans, n'aura jamais été une figure très populaire au Québec. Il faut dire qu'il avait eu le malheur, un jour, alors qu'il était premier ministre de l'Ontario, de s'opposer à la législation fédérale sur les allocations familiales, en prétendant qu'il s'agissait d'une mesure pour favoriser, à même les taxes des autres provinces, un Québec qui ne le méritait pas parce qu'il avait refusé de faire son effort de guerre.

On a pu percevoir ce peu de popularité aux élections de 1949 et 1953 alors que les conservateurs fédéraux qu'il dirigeait ne faisaient élire que deux et quatre députés respectivement dans notre province. Il est vrai que M. Drew ne fit guère mieux dans le reste du pays en ne récoltant que 41 sièges en 1949, et 51 en 1953.

Pour être honnête, il faut rappeler qu'on était alors à l'époque de la puissante équipe li-

bérale Saint-Laurent-Howe et que le pays connaissait une relative prospérité. Pour le Québec, au surplus, il n'y avait guère de choix entre un premier ministre canadien-français et un chef de l'opposition qui ne parlait à peu près pas le français.

M. Drew, en somme, n'est jamais parvenu à faire reconnaître ses qualités d'homme politique en dehors de sa province natale d'Ontario. Il avait une certaine prestance sur les hustings, mais n'était pas très liant avec les foules.

Pourtant l'homme avait de grandes qualités. Il avait fait montre de talents certains d'administrateur à la tête du gouvernement ontarien et on le reconnaissait généralement comme un solide "debater" aux Communes d'Ottawa. Il faut se rappeler que c'est lui qui avait commencé à ébranler sérieusement la forteresse libérale dans

les dernières années de son séjour à Ottawa, même si c'est son successeur, M. Diefenbaker qui devait recueillir les fruits de ces batailles.

Pour bien des Canadiens français, George Drew apparaissait comme un symbole de l'impérialisme britannique. Il n'en reste pas moins qu'il fut aussi un grand défenseur de l'autonomie des provinces et un farouche adversaire de la centralisation fédérale. Il ne craignait pas, à cet égard, de s'allier au Québec pour faire front commun contre Ottawa.

Enfin, il est difficile de ne pas souligner que cet homme a consacré presque toute sa vie à la chose publique, servant les siens successivement sur les scènes municipale, provinciale, fédérale et internationale. Dans chacun de ces rôles, il a donné le meilleur de lui-même tout en demeurant fidèle à ses principes et à ses convictions.

Vincent PRINCE

## ce que pense LE LECTEUR

### A propos de QUEBEC-MEDICAL

Dans une lettre que vous publiez le 16 décembre dernier, le Dr Jacques Duranceau commentait un article de Jeanne Desrochers sur *Québec-Médical*, et en particulier le fait que je me sois "infiltré à la tête du journal jadis réservé aux médecins résidents de la province de Québec". Je ne commenterai pas l'exposition de toutes les excellentes réalisations de la Fédération des médecins résidents du Québec sous la direction du Dr Duranceau (on y voit qu'on n'est jamais si bien censuré que par soi-même), mais je tiens à rectifier les quelques affirmations qui me touchent.

Le Dr Duranceau dit que je me suis infiltré à la tête du journal avant sa démission, qui a eu lieu en septembre 1972; voici plutôt les faits: depuis cinq ou six mois, je fournissais régulièrement au journal une chronique; j'avais répondu à un appel lancé dans le journal. Je n'avais jamais rencontré personne du journal jusqu'à ce que le 25 septembre, l'administrateur du journal demande à me rencontrer et m'offre de prendre le poste de directeur du journal. Après cette rencontre, j'ai consulté l'ancien directeur, puis un officier de la FMRQ; je leur ai exposé mon idée, qui était de former une équipe mixte résidents-médecins en pratique qui assurerait la production du journal, de sorte que cesse l'instabilité qui avait caractérisé le journal pendant les dernières années. Tous deux m'ont dit qu'ils étaient d'accord, le second me signalant que la FMRQ devait élire un nouvel exécutif en octobre qui déciderait alors de la conduite à tenir vis-à-vis du journal. Comme on voit, on est loin d'une infiltration.

L'ancien président de la FMRQ trouve "un contraste frappant entre l'attitude des Drs Mongeau et Jobin et celle de la Fédération des médecins résidents du Québec"; celle-ci a en effet "délissé le spectaculaire de la contestation pour passer à l'efficacité de l'action"; on peut se demander au profit de quoi cette action est si efficace. Il est bien évident que quand on voit se profiler à l'horizon (dans un ou deux ans) un revenu dans les \$100,000 annuels, on ne trouve plus grand raison de contester.

Le Dr Duranceau dit enfin qu'"un contrat liait la Fédération à une maison d'édition et que la Fédération avait accepté de continuer de publier jusqu'à la fin de ce contrat"; par ce contrat, la Fédération s'engageait à fournir un directeur et un rédacteur en chef, lesquels devaient trouver les articles pour publier dix fois par année. Or, ces deux postes étaient vacants depuis l'été, et la Fédération ne fournissant plus d'articles (alors que des engagements avaient été pris avec certains annonceurs), l'adminis-

trateur a dû assumer l'entière responsabilité du journal (comme le lui en donnait droit son contrat) et ce n'est que devant l'inertie totale de la FMRQ qu'il s'est tourné vers moi. Si elle le voulait, la maison d'édition qui publie le journal pourrait même poursuivre la FMRQ pour bris de contrat; il ne semble pas en être question, et les résidents qui n'ont pas encore été bâillonnés par leurs éventuels patrons (ou par leurs omnipotents patrons) trouveront encore une place de choix pour s'exprimer dans *Québec-Médical*.

Serge MONGEAU, M.D.

### Jeunesse: il faut humaniser les lois

(...) Depuis nombre d'années le Service de Probation, à travers la province de Québec, fait des démarches pour améliorer les services qu'il rend à la jeunesse québécoise. Nous croyons, qu'étant impliqués quotidiennement dans les problèmes, les officiers de Probation sont en mesure de se prononcer sur le bien-être de notre jeunesse, l'aide à lui apporter en fonction de ses besoins et également sur les lacunes existant dans la société.

L'Association des officiers de probation de la province de Québec considère que la restructuration de la cour et la reformulation d'une Loi de protection de la jeunesse ne sont que des demi-mesures qui n'améliorent pas le sort des jeunes pour autant. A notre avis l'importance se situe beaucoup plus au niveau de la création de ressources adéquates et de tout ordre. Leur inexistence provoque l'inefficacité des services et l'application de solutions plus ou moins adaptées aux problèmes. L'Association des officiers de probation de la province de Québec en est consciente et depuis fort longtemps des démarches furent entreprises pour tenter de régler cette situation. Elle s'est butée à un mur de silence et d'incompréhension. Toute la clientèle de la cour en subit les conséquences et les services "impuissants" en absorbent les contre-coups.

Tant et aussi longtemps que des solutions de plâtrage seront appliquées, AUCUN service, si bien structuré soit-il, ne sera en mesure d'aider efficacement la jeunesse.

La formulation d'une nouvelle loi, le transfert du ministère des Affaires sociales au ministère de la Justice ne sont en réalité que des déplacements de problème qui n'apportent aucune solution véritable, et par le fait même aucune amélioration sérieuse à ce qui existe actuellement.

Avec tout le respect que nous avons pour le premier ministre Robert Bourassa nous ne partageons pas son opinion lorsqu'il dit que la nouvelle loi sera plus humaine. Nous désirons souligner que le projet de loi 65 exclut tous les jeunes considérés comme dé-

linquants, et que conséquemment ce groupe sera intégré au Service de Probation pour adultes par le biais du Bill 3 (Loi de la probation et des maisons de détention). Les méthodes d'approche et la philosophie de la probation pour adultes ayant cours au ministère de la Justice ne peuvent s'appliquer selon nous aux jeunes délinquants. Dans ces conditions pourrions-nous affirmer comme le premier ministre que la loi est plus humaine?

Tout comme M. Bourassa, nous cherchons à respecter le principe qui s'attache à l'intérêt supérieur de l'enfant. En somme, notre préoccupation consiste également à humaniser la loi ayant trait à notre jeunesse québécoise.

L'Association des Officiers de Probation du Québec Inc.

par son Président,

Gérard CYR

Montréal.

### Félicitations à M. Goldbloom

Quelques mois pour féliciter notre ministre de l'Environnement, M. Victor Goldbloom.

Bravo M. le Ministre, vous méritez un grand merci et un grand support de la part de notre population.

Vous êtes un vrai ministre d'action, vous avez su mettre au pas ces industries qui se moquent des gens en ne pensant qu'à faire des profits, sans jamais rien investir pour améliorer les mauvaises conditions de l'environnement.

Ces compagnies n'ont toujours rien fait contre la pollution, parce que l'amende qu'on leur imposait, à défaut d'agir, n'était pas assez importante. Mais voilà que M. Goldbloom va se faire respecter en imposant l'amende qui fera réfléchir ces compagnies. Enfin, la santé et le bien-être des gens vont passer avant les profits parfois exagérés de ces industries.

Paul-Emile Prévost  
Montréal. P.Q.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LITE, 7, rue St-Jacques, Montréal, Québec. La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et à émettre des services de la Presse Associée et de Radio. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE  
(pour tous les services) .... 874-7272  
RÉDACTION ..... 874-7061  
PUBLICATION ..... 874-7306  
ANNONCES CLASSÉES ..... 874-7111  
LIVRAISON À DOMICILE ..... 874-8911

# Le discours du Trône assure la survie des libéraux sans changer le climat politique



Roland MICHENER

téléphoto PC



**CLAUDE TURCOTTE**  
de notre bureau  
d'Ottawa

**O**TTAWA — Unaniment et spontanément, tous les hommes politiques à Ottawa ont reconnu hier que le discours du Trône présenté par le gouvernement Trudeau vise deux objectifs précis et immédiats :

- La survie du gouvernement pendant un certain temps.
- Une base nouvelle pour rescaper cette équipe ministérielle libérale lors des prochaines élections générales qui pourraient survenir d'ici 1974, c'est-à-dire le temps qu'il faut pour se préparer à une nouvelle course électorale.

La réaction première des hommes politiques fédéraux qui ont été témoins hier de ce discours du

Trône, c'est qu'il y a de bonnes probabilités pour que le premier objectif soit atteint.

On y arrivera, croit-on généralement, si le gouvernement réussit à traverser la période critique du départ qui va du débat sur le discours du Trône jusqu'au débat sur le budget prévu pour la fin de janvier ou le début de février.

Quant au deuxième objectif, les parieurs, même ceux qui sont d'alignement libéral, manifestent bien peu d'optimisme sur les chances de l'équipe Trudeau de remonter la pente qu'elle a descendue brusquement le 30 octobre dernier.

Mais pour l'instant, ce deuxième objectif ne revêt qu'un caractère relativement lointain puisqu'il s'agit avant tout d'assurer le maintien en place de ce gouvernement.

## Le gouvernement arrive trop tard

De façon générale encore, on s'accorde à dire que le discours du Trône contient un ensemble de mesures susceptibles de plaire à beaucoup de monde (des pensions de vieillesse jusqu'au contrôle des entreprises par les étrangers), des mesures aussi pour neutraliser les critiques exprimées dans le vote du 30 octobre, notamment au sujet de

l'assurance-chômage et de l'immigration.

Plusieurs soutiennent que le gouvernement arrive trop tard avec ces mesures que certains libéraux auraient voulu voir dans le programme électoral de leur parti.

Des gens de l'opposition et même des ministériels estiment que le gouvernement arrive trop tard avec ces mesures pour reconquérir les faveurs du public, mais comme l'a affirmé un ministre: "Vaut mieux tard que jamais".

A très court terme, il semble à peu près assuré que le gouvernement réussira à neutraliser les partis d'opposition qui vont se sentir obligés de donner leur appui à ce menu législatif. Cela est particulièrement vrai du Nouveau parti démocratique.

Les libéraux ne cachent pas du reste que leur principale préoccupation est de satisfaire aux conditions posées par le NPD pour appuyer le gouvernement. L'une de ces conditions est précisément la hausse des pensions de vieillesse.

## Mesures sociales

D'ailleurs, on commence à penser que M. Trudeau a vraiment l'intention d'imiter M. Pearson, comme il l'a dit mercredi dernier, en cherchant à se maintenir au

pouvoir principalement par des mesures à caractère social.

Dans le contexte actuel, il s'agit moins de créer de nouveaux programmes que de corriger, coordonner et améliorer les mesures sociales existantes.

Le discours du Trône met aussi un accent prononcé sur la relance économique et la lutte au chômage. On laisse entrevoir une action plutôt énergique pour aider la petite entreprise qui fournit présentement du travail à 60 p. cent de la main-d'œuvre.

On insiste d'une manière extraordinaire sur la nécessité de consulter les provinces dans une série inégale de domaines.

Bref, ce discours du Trône présente vraiment un ensemble de propositions spécifiques qui contrastent grandement avec le style des discours antérieurs. Cela peut être une illusion pure et simple, puisque par le passé on présentait en même temps qu'un discours de caractère philosophique une liste de projets de loi. Il n'y avait pas de telle liste cette fois, mais on pouvait facilement la dresser en écoutant M. Michener.

Du côté de l'opposition conservatrice, certains ont reproché à M. Trudeau de n'avoir présenté dans cet énoncé d'intentions qu'une suite de cataplasmes pour corriger les

plaies causées par les critiques de l'opposition.

En procédant ainsi, soutiennent ces conservateurs, le gouvernement Trudeau ne réussira pas à rétablir un climat de confiance au Canada; en d'autres mots, cette salade législative, prétendent-ils, ne suffira pas pour changer le climat politique.

## "Trudeau est fait comme ça"

Il se trouve même des libéraux pour reconnaître que M. Trudeau est passé d'un extrême à l'autre en quittant radicalement le ton idéaliste et abstrait qu'on lui connaissait pour plonger à fond dans des préoccupations très immédiates.

"Trudeau est fait comme ça", a commenté quelqu'un qui a travaillé avec lui au cours des derniers quatre ans.

Il faut attendre maintenant le discours du budget, mais à la lumière de ce qu'on a vu et entendu jusqu'à maintenant, on peut facilement soupçonner qu'il y aura là aussi des propositions alléchantes pour le contribuable.

En attendant, il faudra suivre de près le débat sur le discours du Trône où MM. Trudeau, Lalonde, Gillespie, Stanfield et Lewis expliciteront leurs positions respectives.

## La qualité de la vie

# Dans sa rage de produire, l'homme épuise sa planète

La qualité de la vie est en relation avec le milieu, principe de base de l'écologie. Or la qualité de la vie de l'humanité se trouve menacée par le rythme vertigineux de l'accroissement de la population: cent milliards d'hommes en 2100. Dans la troisième tranche de cette série, de quatre articles, Jean-Jacques Antier montre que la Terre, comme milieu supportant la vie de l'homme, a des limites.

Par Jean-Jacques ANTIER  
de l'agence Keystone

— III —

**A**VEC la surpopulation, l'humanité est engagée dans une impasse. Nos actuels systèmes économiques (libéral, capitaliste ou marxiste), en partant de raisonnements parfois justes, ne font qu'accroître la crise. Tous se basent sur le mythe de la croissance économique continue. Qui ne progresse pas régresse.

Tel fermier américain devra produire tant de quintaux à l'hectare. Tel planteur brésilien tant de tonnes de café. Telle usine tant de milliers de réfrigérateurs, de téléviseurs, ou d'automobiles. Le marché doit l'absorber.

Il y a un système bien simple pour l'y contraindre. Si le marché boude, on baisse les prix. S'il boude encore, on instaure un système de crédit et on engage une campagne publicitaire tendant à démontrer, non seulement que telle marque de téléviseur est la meilleure, mais encore que la possession d'un poste est indispensable.

C'est ainsi que l'économie est devenue le souci majeur des nations, et c'est ainsi que les citoyens sont devenus matérialistes, ce qui signifie qu'ils donnent la priorité à la matière, à la chose, et non plus, comme au Moyen Âge — période d'obscurantisme! — aux valeurs de l'esprit. Il en est résulté pour notre siècle une navrante régression du mysticisme authentique, des valeurs morales et de l'art sous toutes ses formes, y compris l'art de vivre.

C'est pourquoi tout le monde, en nos pays industrialisés "il est riche" et tout le monde, "il est malheureux" et insatisfait, comme dit la chanson.

Les pays sous-développés suivent notre exemple, ils subissent la contagion du matérialisme, car il y a une avarice du pauvre et c'est la pire de toute. On désire et on envie ces biens que l'on n'a pas; éventuellement on ira s'emparer par la force.

## Les jeunes préfèrent l'amour à l'argent

Que se passe-t-il à l'échelle de l'individu? Les sondages révèlent que le souci majeur des jeunes n'est pas l'argent et le confort, mais les vraies valeurs: l'amour, l'amitié, un métier qui exalte les qualités de l'individu; les filles veulent de beaux enfants bien éduqués, ou un métier "intelligent".

Malheureusement, dans la majorité des cas, ce programme vole en éclats au contact des réalités. Il y a peu de métiers intelligents qui rapportent. Celui qui n'a pas de voiture en voudra une pour ne pas paraître minable, et quand il l'aura, il en voudra une plus grosse, comme celle du frère ou du cousin.

Celui qui est locataire d'un petit logis en ville ne peut pas ne pas souhaiter devenir propriétaire d'une belle maison de banlieue. Quand il l'aura, il lognera vers la résidence secondaire de tel collègue qui a "réussi dans la vie" (c'est-à-dire dans les "affaires") et pour cela il devra à son tour se plier aux exigences de la société de consommation; produire toujours davantage pour pouvoir consommer davantage.

Ce système va aboutir à deux impasses.

La première sera d'ordre moral. Accaparé par ses affaires, ou sa vie professionnelle, l'homme négligera de plus en plus les valeurs fondamentales qui constituent pourtant sa seule supériorité d'être humain (les fournis et les abeilles, aussi, produisent); les valeurs morales, spirituelles, intellectuelles et artistiques.

Le système fiscal basé sur la progressivité de l'impôt favorisera cette tendance en faisant de l'homme riche un forçat de ses affaires. S'il veut doubler ses revenus pour payer sa maison de campagne, il devra travailler triple. On arrive à ces esclaves, baptisés "gens riches", qui besognent huit mois de l'année pour le fisc, et ceci pour avoir la liberté d'acheter toujours plus de choses utiles. Ces gens sont à plaindre, car la véritable liberté leur échappe. Ils sont les esclaves de la société de production.

## Les réserves naturelles ne sont pas inépuisables

La seconde impasse, conséquence de la première, est en train de conduire l'humanité à un fantastique gâchis des réserves naturelles indispensables à la vie: non pas le pétrole ou l'uranium, dont on trouvera toujours un substitut, mais l'eau, l'air, et le mince humus végétal qui permet aux êtres vivants de subsister.

L'homme est en train de commettre une monstrueuse erreur: il confond l'énergie avec les ressources naturelles, végétales et animales. Parce que la première est pratiquement illimitée (après le charbon, le pétrole, puis l'énergie nucléaire, demain l'énergie solaire et interne), il s'imaginerait que les secondes le sont aussi et qu'il peut puiser et gâcher éternellement. Rien n'est plus inexistant.

Avant le règne de l'homme, l'équilibre biologique de la planète était remarquable. Les forêts dominaient partout. Elles produisaient un riche humus qui aboutissait à la formation de prairies où vivaient de vastes troupeaux et des villages d'aborigènes pratiquant la polyculture. Lorsque la terre était épuisée, on allait ailleurs, les arbres repoussaient, et le cycle recommençait.

Les océans, libres de toute pollution, pullulaient de vie. Aujourd'hui, parce que la faim le tenaille, l'homme est en train de

vider les océans, mais il le fait sans mesure, en perturbant les cycles reproducteurs et en supprimant des espèces qui nourrissaient d'autres espèces.

L'homme semble, grâce à son esprit, être la finalité de toute vie sur terre. Malheureusement c'est un terrible prédateur. Pour qu'il grossisse d'une livre, avec du poisson par exemple, il faut que la mer produise 1,000 livres de matière vivante! En effet, il faut une demi-tonne de plancton pour produire 100 livres d'animacules qui nourriront seulement 10 livres de poissons dont l'homme n'assimilera que le sixième pour grossir d'une livre.

Il apparaît dès lors que la croissance humaine continue est un mythe puisque les réserves biologiques sont limitées. Prenons celles de l'océan, considérées faussement comme "inépuisables": 1.7 pour cent de la surface des mers (le plateau continental) est capable d'entretenir la vie. Les chiffres parlent:

On admet que les mers pourraient livrer sans se dépeupler 200 millions de tonnes de poissons l'an. On pêche actuellement 80 millions de tonnes, et l'on espère que des méthodes strictes respectant les cycles reproductifs, pourraient atteindre une maximum de 500 millions. Or, si l'on se base sur la croissance actuelle de l'humanité (doublement tous les trente ans), ce plateau sera atteint en l'an 2045, et bien avant si la pollution compromet la vie océane.

A partir de cette limite infranchissable le capital de vie des océans se dilapidera, les chaînes écologiques seront rompues, les espèces s'éteindront, et on sait qu'il faut des millions d'années pour qu'elles se reforment.

## L'homme crée des déserts

Sur terre, les ravages provoqués par la "pollution" de l'homme et sa rage de produire, même ce qui n'est pas indispensable à sa vie, commencent à porter tragiquement leurs fruits. Le fermier américain, pour produire davantage et plus vite avec une agriculture spécialisée et mécanisée, a débarrassé de vastes zones, et lorsque le vent se lève, il emporte des milliers de tonnes d'humus, sans protection, accumulé au cours des millénaires par les forêts, humus qui disparaît à jamais dans les océans.

La couche d'humus vital se raréfiant, on y supplée par des engrais artificiels qui rendent les aliments insipides, et un jour arrivera où les plaines de blé seront des déserts incultes. On admet que trois millions de fermiers américains épuisent la terre comme 150 millions de paysans chinois.

Avant l'arrivée de l'homme, la Nouvelle-Zélande était un paradis pour toutes les espèces variées qui y prospéraient dans un savant équilibre naturel. En quatre siècles, l'homme a détruit cette harmonie en y introduisant des espèces pour lui favorables, mais nuisibles à l'équilibre: lapins, moutons, chèvres, porcs et volailles. 50 pour cent des forêts furent converties en pâturage sans que personne ne s'avise si cette intervention massive ne comportait pas de dangers à longue échéance. Il est aujourd'hui démontré que c'est une grave erreur qui rompt l'équilibre naturel



photo Keystone

Toute vie vient de l'eau. L'océan pourrait bien, si l'homme n'y prend pas garde, devenir un vaste dépotoir d'où sortirait alors la mort plutôt que la vie.

et favorise les érosions dues aux vents et aux pluies.

En Afrique, on a détruit les forêts, pour planter cacao et blé, que la terre ne pourra produire plus de quelques générations, préparant ensuite le désert.

## La faim dans le monde

Elle a de tout temps constitué la hantise des hommes, mais les problèmes du Moyen Âge étaient infimes face à ceux qu'auront à résoudre nos enfants. Ces chiffres en sont la preuve:

Alors que 5 pour cent des hommes sont trop nourris (plus de 3,000 calories par jour, surtout aux Etats-Unis), 20 pour cent normalement nourris (2,700 calories, en Europe occidentale, Océanie, Canada et Australie), 63 pour cent sont sous-alimentés (moins de 2,200 calories en Chine, au Japon, en Amérique latine, en Espagne), et 12 pour cent sont affamés (1,500 calories aux Indes et au Pakistan, dans les pays arabes). En 1971, dix millions de hommes sont morts de faim.

Pour satisfaire à la démographie galopante, la production agricole devrait augmenter de 261 pour cent d'ici l'an 2000. Est-ce possible? Oui, répondent les optimistes, mais c'est une limite extrême que la terre ne pourra dépasser, et elle dépend de cent facteurs favorables. En admettant qu'ils soient réunis, les surfaces des terres cultivables, qui atteignent 10 millions de milles, pourraient être augmentées de 60 pour cent, et les rendements de 10 à 30 pour cent grâce à la fertilisation, l'irrigation, la sélection et la conservation. Cela suppose notamment de cesser d'épuiser les sols, de substituer la forêt cultivée à la forêt spontanée et de condamner l'actuel système pastoral traditionnel.

Un exemple de ce qu'il ne faut pas faire est donné par les pays sous-développés, dans la plupart

desquels le pourcentage des ressources est en régression parce que l'augmentation de la démographie a dépassé le seuil tolérable et qu'aucune méthode rationnelle n'est plus applicable en raison de l'extrême confusion qui s'y est installée. Il ne reste, pour apaiser notre conscience, qu'à y envoyer des tonnes de blé, dont la moitié sera mangée par les rats.

Devant de telles calamités, devant des prédictions aussi pessimistes, un ordinateur ne pourrait que rendre un verdict radical: repartir à zéro après qu'une épidémie générale ait balayé le terrain. Nos consciences modernes refusent évidemment d'admettre un tel verdict, et pourtant, dans ces pays, ce sera celui qui demain s'abattra, ou la guerre, à moins d'un retournement inespéré.

Il est inutile de donner mauvaise conscience aux peuples riches en signalant par exemple, que 6 pour cent des hommes (les Américains) dévorent 30 pour cent des réserves mondiales. Il s'agit surtout de l'énergie (pétrole et charbon) dont les pays non industrialisés ne sauraient faire, et des aliments exotiques de luxe.

Les stocks alimentaires des pays riches, c'est aussi un mythe démographique. Les réserves mondiales de blé s'élevaient à 18 millions de tonnes en 1967. En 1969, 25 millions de tonnes furent exportées vers les pays affamés, et cela ne représentait qu'une seule récolte américaine. En l'an 2000, les peuples pauvres, s'ils existent encore, réclameront 650 millions de tonnes par an pour ne pas mourir de faim, et personne ne pourra leur donner, même en vendant sa chemise.

D'autres erreurs accentuent le bouleversement écologique. Par exemple l'insatiable bougeotte dont l'homme moderne est atteint favorise dramatiquement l'extension des prédateurs naturels importés, auparavant cantonnés dans des

zones qui étaient parvenues à les neutraliser, tout au moins à limiter leurs dégâts. Ainsi des lapins d'Australie, des doryphores du Colorado, de la fourmi d'Argentine, du rat musqué de Russie, des castors du Chili.

"On ne peut pas toucher une fleur sans déranger une étoile", disait le poète F. Thompson. Aujourd'hui, la science de l'écologie a démontré que la plupart des maladies humaines ont pour origine une rupture du milieu originel qui favorise la prolifération des parasites, d'une espèce donnée, poux, moustiques, eux-mêmes porteurs de bactéries et de virus: malaria, typhus, fièvre jaune et lépre.

La croissance continue de l'humanité est un mythe quant au nombre. Si l'homme veut survivre et poursuivre sa croissance spirituelle, il doit stopper sa croissance démographique, rétablir le milieu naturel, cesser de détruire les forêts, de polluer les rivières et les mers, de bouleverser les cycles naturels avec des cultures spécialisées qui épuisent la terre, ou en faisant pulluler des races animales tel le mouton, qui accélèrent le processus d'érosion.

Que certains prennent leur parti de vivre dans du béton et du bitume en respirant l'air empoisonné des villes surpeuplées, c'est leur affaire. Mais, jusqu'à l'invention (très problématique) de la nourriture synthétique, l'homme des villes tout comme n'importe quel animal, se nourrit et dépend de ce qui vient de la nature, dont les réserves ne sont pas inépuisables.

Il faut que l'homme cesse de croire que la nature lui est soumise, comme un troupeau de vaches à lait. Rien n'est plus faux. L'homme sera avec la nature, ou il ne sera pas.

## DEMAIN :

Surpopulation ajoutée à surproduction amène la pollution



Cette jeune victime du sinistre de Managua tente d'obtenir un peu de nourriture de la part de ceux qui sont assez fortunés pour en trouver. L'histoire ne dit pas si pour y parvenir il doit avoir recours au revolver sur la gâchette duquel il a le doigt.

## CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

de l'ensemble des politiques sociales, domaine que le gouvernement s'est engagé à réexaminer et à réorganiser avec le concours des provinces.

On comprend alors toute l'importance de la nomination de M. Marc Lalonde au ministère de la Santé et celle d'un haut fonctionnaire de l'envergure de M. Al Johnson qui quitte le poste-clé de secrétaire du Conseil du trésor pour devenir sous-ministre du Bien-être social.

Ces deux hommes joueront avec M. Maurice LeClair, le sous-ministre de la Santé nationale, un rôle de première importance en autant que la survie du gouvernement Trudeau est concernée. Le premier ministre qui, mercredi, déclarait qu'il avait l'intention d'imiter le regretté M. Pearson, premier ministre de gouvernements minoritaires, a vraisemblablement décidé de donner lui aussi dans le domaine des politiques sociales, non pas pour les multiplier mais pour tenter d'accroître leur qualité et leur efficacité.

Ainsi, les libéraux parviendraient à faire taire les éléments qui affirment que les politiques sociales prêtent à l'abus et ils répondraient en même

temps à certaines attentes du NPD.

Contrairement au discours du Trône des années passées, ni le bureau du premier ministre, ni celui du Conseil privé ne se sont empressés d'apporter des précisions à ce texte de style traditionnellement vague.

Le nouveau chef de cabinet de M. Trudeau, M. Martin O'Connell, a bien tenté de fournir de plus amples renseignements, mais il s'est vite aperçu qu'il ne les possédait pas lui-même, ce qui, il va sans dire, contrastait drôlement avec son prédécesseur, M. Marc Lalonde.

Selon M. O'Connell, ce sont les ministres qui s'acquitteront de cette tâche lors de leurs interventions durant le débat en réponse à l'adresse au discours du Trône, ou plus tard, lors du débat sur le budget.

Ce serait, aux dires de certains, un premier indice que la collégialité, jadis à la mode au cabinet, est à la baisse au sein de ce nouveau gouvernement et que désormais on accordera plus d'initiative aux ministres. Pour d'autres, c'est aussi la preuve qu'on est en train de donner moins d'envergure au bureau du premier ministre.

Si le discours du Trône en dit peu sur le nouveau régime d'allocations familiales, sur la nature et l'étendue

# Managua: deux ans pour déblayer

MANAGUA, Nicaragua (PA) — Au moins 60,000 demeures ont été détruites, le 23 décembre dernier, lorsque la terre a tremblé dans la capitale du Nicaragua. Il faudra deux ans pour nettoyer les débris de la catastrophe, a déclaré, hier, l'ancien président Anastasio Somoza.

A l'appui de sa demande d'aide, le général Somoza a décrit le séisme comme "un coup brutal" et estimé les dommages à \$1 milliard.

Le général, qui dirige la garde nationale et le comité d'urgence national, a déclaré que M. Maurice Williams, envoyé spécial du président Nixon pour coordonner l'aide américaine aux sinistrés, est d'accord avec son estimation.

Le Nicaragua, a-t-il dit, devra vraisemblablement importer de la nourriture pour une valeur de \$80 millions. Mercredi, le président de la Banque interaméricaine pour le développement est arrivé dans le pays pour mesurer l'ampleur de la catastrophe.

## Des masques pour Venise

VENISE (UPI) — L'inspecteur du travail de la ville de Venise a donné l'ordre aux 205 firmes de la zone industrielle de Porto Maghera d'équiper leurs 50,000 ouvriers de masques contre la pollution de l'air.

Cette mesure vient à la suite de plusieurs cas d'intoxication dus à des émanations toxiques de produits chimiques et quelques firmes avaient déjà distribué des masques à leurs ouvriers.

de l'aide à la petite entreprise, sur l'importance de l'augmentation des pensions de vieillesse, il fait abondamment état du plaisir que ressent soudainement le gouvernement Trudeau de consulter fréquemment les provinces. Aux dernières élections fédérales, pas moins de quatre chefs de gouvernement provinciaux, tous des conservateurs, appuyaient ouvertement M. Robert Stanfield.

Le gouvernement laisse donc également croire qu'il a l'intention de tenir compte des particularismes des cinq grandes régions du pays. Le discours du Trône parle d'institutions financières régionales et d'une conférence sur la mise en valeur de l'Ouest avec la participation du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, autant de provinces qui ont boudé les libéraux le 30 octobre dernier.

Il est également question d'édifier des structures industrielles dans l'Ouest. "En lisant le discours du Trône, a dit un journaliste de la Saskatchewan, on a l'impression que Trudeau vient de découvrir l'Ouest."

D'autre part, le gouvernement libéral entend se montrer un peu plus énergique dans le domaine des investissements étrangers. Tantôt, il emprunte aux chefs conservateurs Robert Stanfield et William Davis (Ontario) qui préconisent une réglementation visant à assurer la présence de Canadiens à la direction d'entreprises opérant en sol canadien.

A d'autres moments, il laisse à M. Alastair Gillespie, le ministre de l'Industrie et du Commerce, le soin de préciser d'autres de ses intentions dans ce domaine.



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

## Girerd, citoyen canadien

Par la grâce de Dieu et de la Reine, Jean-Pierre Girerd, caricaturiste à LA PRESSE, est devenu officiellement citoyen canadien, hier. D'origine algérienne, M. Girerd est au pays depuis 19 ans. Il a publiquement, hier, à la Cour de citoyenneté, "juré fidélité et sincère allégeance à sa majesté, la reine Elisabeth II, à ses successeurs et héritiers conformément à la loi et juré qu'il observera fidèlement les lois du Canada et remplira de même ses devoirs de citoyen canadien". Il a terminé son serment d'allégeance en disant: "Que Dieu me vienne en aide!"

## INGENIEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

quand même solidaire du dossier Morency, et quand même muté à l'Entretien des Travaux publics;

Richard Dufresne, muté au... "Contrôle du bruit!" Il est à noter que ce dernier, visiblement plus puni que les autres, avait préparé la partie du dossier ayant trait directement aux wagons, si bien qu'il avait fait des découvertes assez intéressantes.

On se rappelle que le public mont-réalais avait pris connaissance de l'existence du dossier Morency à l'occasion de l'enquête du Commissariat des incendies, suite à l'incendie du 9 décembre 1971, à la station Henri-Bou-rassa, incendie qui avait entraîné la mort du conducteur Gérard Macca-rone.

L'enquête présidée par le juge Bernard Tellier, de la Cour municipale, a contribué à confirmer l'existence de ce dossier, puisque le juge Tellier avait décidé de faire entendre M. Morency.

"Ce serait toutefois faux de dire, a souligné le juge Tellier à LA PRESSE, que M. Morency a témoigné à huis clos. Lorsque quelqu'un m'a mentionné son nom, après que nous ayons consulté tous les ingénieurs alors (en décembre 1971) au service du métro, j'avais terminé la rédaction au brouillon de mon rapport.

"Je ne voyais pas l'utilité de rouvrir l'enquête seulement pour entendre M. Morency, et c'est pourquoi il n'a pas témoigné en public" a dit le juge Tellier.

Ce dernier a expliqué qu'il avait pu profiter, durant l'enquête, de la collaboration de Pierre Mercier-Gouin, ingénieur aux laboratoires de la Ville de Montréal, et que ce dernier avait largement contribué à la rédaction du rapport de constat d'incendie.

LA PRESSE a par ailleurs appris que M. Mercier-Gouin est un ami et ex-confrère de travail de M. Morency, et que c'est par l'entremise de M. Mercier-Gouin que le juge Tellier a appris l'existence d'un dossier sur le métro.

Il ne faut donc pas s'étonner d'apprendre de la bouche du juge Tellier le fait que la grande majorité des recommandations de son rapport d'incendie ont été endossées par M. Morency.

Il est bon ici de rappeler les principales recommandations du juge Tellier, pour la plupart incluses dans le dossier Morency quatre ans à l'avance et qui, eussent-elles été mises en pratique à l'époque, auraient pu éviter l'incendie, sinon l'accident.

Ces recommandations étaient: pour les lignes existantes: installation d'outils d'urgence; installation de bornes d'incendie; uniformisation de la signalisation; remplacement des treillis métalliques des wagons; changement de l'emplacement des caniveaux porteurs de fils électriques; amélioration du dispositif d'homme mort; fin du remisage des rames dans les arrières-gares; réduction des heures consécutives de travail et amélioration du système de communications; pour le prolongement des lignes et les lignes nouvelles: utilisation du courant alternatif comme courant de traction; système de freinage à améliorer; augmentation du nombre de sorties; utilisation de matériaux incombustibles pour les wagons.

Ces recommandations n'ont certes pas été faites à l'aveuglette, puisque le 8 novembre 1972, M. Jean Bourassa, directeur adjoint au Bureau du transport métropolitain, révélait à LA PRESSE que le bureau donnerait suite à pas moins de 8 des 14 recommandations Tellier, tant pour les lignes existantes que pour leur prolongement et les lignes nouvelles. Seulement trois des recommandations avaient été jugées totalement "inacceptables".

D'autre part, le juge Tellier respecte hautement la compétence technique de M. Morency. Il a déclaré à LA PRESSE:

"M. Morency m'a souligné avoir noté au départ que le système de ventilation n'était pas assez puissant. Mais les Français avaient rétorqué que s'il avait suffi à Paris, il suffirait à Montréal. Pourtant, il faisait chaud dans le métro, deux ans plus tard..."

## Silence de rigueur

Le dossier Morency avait été présenté par son auteur, au nom de son équipe, à M. Jean-Paul L'Allier, alors ingénieur en chef au Bureau du métro, en 1967, soit au moins quatre ans avant l'incendie. Il n'a jamais été rendu public, et ses auteurs, parce qu'ils craignent des représailles, refusent d'en divulguer la teneur.

"Si les gars de l'équipe, a dit l'un d'eux, avaient la certitude d'être appuyés par la société, peut-être que M. Morency et nous accepterions de publier le rapport. Mais l'apathie du public est parfois désarmante!"

Outre le problème de ventilation déjà soulevé par le juge Tellier, et malgré la réticence des auteurs, LA PRESSE a pu réunir quelques points mentionnés dans le dossier Morency:

1) disons d'abord que le système de signalisation dans les arrières-gares, à l'origine de la collision, de l'incendie et de la mort de M. Maccaroni, est mentionné et vertement critiqué dans le dossier;

2) les matériaux utilisés dans la construction des wagons, tant pour la structure que pour la décoration, sont vertement critiqués, au point que l'on a dit d'une rame de métro qu'elle était une "boule de feu en puissance", à cause du haut degré de conductivité du feu des matériaux utilisés, et de la faiblesse de certains autres, notamment le contreplaqué utilisé pour les planchers, les plastiques utilisés pour les panneaux-reclames et les abat-jours des lampes du plafond, le treillis métallique qui se trouve entre la carcasse du wagon et les bogies, et qui a fondu avec la rapidité de l'éclair lors de l'incendie du 9 décembre 1971. Le rapport est très sévère à l'endroit de la compagnie qui a vendu les wagons au Bureau du transport métropolitain.

3) le rapport mentionne encore que le groupe a recommandé au moins deux changements techniques aux wagons, lors de la publication du cahier des charges, changements qui ont été refusés par les autorités. Il est à noter que ces changements auraient fait perdre des droits sur brevets à leurs détenteurs, les ingénieurs français.

Or, on aura noté que tous ces points sont consignés dans les recommandations du juge Tellier, et que plusieurs d'entre eux ont depuis été soumis à des améliorations.

Quant à M. Morency, il semble avoir gardé l'estime de tous ceux qui le connaissent.

"M. Morency, a peut-être un caractère difficile, mais il est d'une compétence technique à en faire peur. Je ne vois pas autrement cette admiration que lui vouent ses anciens compagnons de travail, éparpillés dans les différents services," a dit un de ses amis en guise de conclusion.

## LA JUSTICE

SUITE DE LA PAGE A 1

Ces réticences découlent de la nature même des questions qui peuvent être abordées au cours d'une réunion de ce genre. Elles découlent également d'attitudes très profondément ancrées selon lesquelles la magistrature doit se mouvoir "au-dessus de la mêlée".

Les débats de cette rencontre des citoyens et de la magistrature doivent être enregistrés et distribués sur bobines aux juges du Québec.

Le juge Robert Cliche, qui n'est apparemment pas étranger à l'initiative, a répondu ainsi à la question de savoir ce qu'il considérerait comme un succès: "ce sera un succès, a-t-il dit en substance, si nous réussissons seulement à éviter les engueulades".

La réunion doit se dérouler en trois temps. Il y aura d'abord une période de questions, une période de rencontres moins organisées avec le public, une reprise de la période de questions et de réponses.

Pourquoi avoir choisi Baie Saint-Paul?

Pour amorcer l'opération dans les meilleures conditions de succès, c'est-à-dire dans une région où les problèmes d'administration de la justice sont tout aussi réels sinon aussi nombreux que dans les zones urbaines, dans une région où le débat ne risque pas de tourner court à la simple polémique.

La rencontre doit avoir lieu le 12 janvier.

## Pointe-Claire ne paiera pas sa dette

Le maire de Pointe-Claire, M. Arthur Séguin, vient d'annoncer l'intention de sa ville de ne pas payer sa part de la CUM en 1973.

Rappelons que le 1er novembre dernier, Pointe-Claire avait refusé de payer la dernière tranche de sa quote-part annuelle à la CUM (un montant de \$145,000) jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un compte détaillé des dépenses de police dans sa ville.

N'ayant pas reçu ces explications, le maire Séguin a déclaré que Pointe-Claire, pour être conséquente avec elle-même, ne paierait pas non plus en 1973.

Pointe-Claire a entre-temps déposé à la banque l'argent qu'elle doit à la CUM, cependant que cette dernière lui a adressé un avis de payer sa note dans un délai de 90 jours.

Cette période doit expirer au milieu de février et, si Pointe-Claire n'a pas payé à ce moment-là, la Communauté devra demander à la Commission des affaires municipales de s'adresser à la Cour supérieure pour demander la mise en tutelle de cette ville de l'ouest de l'île de Montréal.



photo PC

## Le NPD appuie le gouvernement

Le leader du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a su déridier ses collègues en présentant son discours pour appuyer la candidature de M. Lucien Lamoureux au poste d'orateur des Communes. Derrière M. Lewis, on reconnaît à g. MM. William Knight, Andrew Brewin et Stanley Knowles. Le NPD a par ailleurs résolu de ne pas déposer de motion de blâme contre les libéraux; il n'appuiera pas, non plus, celle que les conservateurs s'approprient à présenter.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations parisiennes à LA PRESSE sont également réservés. "Coursier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

### COMPTABILITÉ

Grandes annonces ..... 874-6892  
Petites annonces ..... 874-6900

### INFORMATION GÉNÉRALE

..... 874-7272

### PETITES ANNONCES

Commandes ..... 874-7111  
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.  
le samedi: 9 h. a. m. à midi  
Pour changer ou annuler ..... 874-7205  
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h.30 p. m.  
le samedi: 9 h. a. m. à 1 h.30 a. m.

### PROMOTION

..... 874-7100

### VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile ..... 874-6911  
du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m.  
le samedi: 8 h. a. m. à 5 h. p. m.

### PUBLICITÉ

Grandes annonces, Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages ..... 874-7306  
Carrières et professions, Nominations ..... 874-7320

### RÉDACTION

Le jour du lundi au vendredi  
Pupitre ..... 874-7061  
Éditorial ..... 874-7030  
Sports ..... 874-7018  
Spec. Télé-Presse ..... 874-7029  
Finance ..... 874-7016  
Arts et lettres ..... 874-7014  
Vie féminine ..... 874-7023  
Nuit (en tout temps) ..... 874-7061

### RELATIONS HUMAINES

..... 874-7383

## Décision de la Cour d'appel Trois ans de prison à Claude Marleau

Claude Marleau, qui s'était vu accorder un sursis de sentence après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de vol qualifié, n'est pas "un très bon candidat à la réhabilitation": son dossier criminel fait état de sept condamnations pour tentatives de vol par effraction, vol, recel et vol qualifié; ces délits ont tous été commis pendant une période de sept ans; Marleau a écoupé de peines variant de six mois à deux ans d'emprisonnement.

Quant à son dernier crime, Marleau l'avait commis alors qu'il était libéré conditionnellement. Le 3 novembre 1971,

il avait volé un sac contenant une somme de \$12,269.26. Sa victime était un invalide de 44 ans. Le juge de première instance lui avait accordé un sursis de sentence.

Par la suite, la Couronne en appela de cette décision. Hier, cinq juges de la Cour d'appel ont reconnu unanimement que Marleau était vraisemblablement un incorrigible dont les chances de réhabilitation étaient minces. Dans les circonstances, ils ont préféré renverser la décision du juge de première instance et envoyer Marleau au pénitencier pour une période de trois ans.

## Cruauté envers huit chevaux: \$350 d'amende

Georges Vanelli, 48 ans, du 6400 Hadley, à Ville-Emard, et Jean Vanditti, 38 ans, du

131 St-Louis, à Ville-Le-Moyne, se sont vus imposer des amendes de \$350, hier, après avoir été reconnus coupables de cruauté envers huit chevaux du Centre d'équitation Mont-Rigaud. A défaut de payer ces amendes d'ici trois mois, Vanelli et Vanditti devront purger une peine d'emprisonnement de trois mois.

Selon le chef inspecteur Alain Perron, de la Société protectrice des animaux, les accusés étaient propriétaires de huit chevaux au Centre d'équitation Mont-Rigaud, à St-Rédempteur de Rigaud. Une autopsie pratiquée après la mort d'un de ces chevaux aurait révélé une absence totale de gras sous la peau. Les sept autres chevaux auraient été vendus à l'abattoir pour \$75.

Toujours selon l'inspecteur Perron, l'eau servie aux chevaux était saturée d'urine, de fumier, et contenait un pourcentage très élevé de bactéries. Enfin, le foin qu'on leur donnait à manger provenait d'un champ qui n'avait pas été cultivé depuis vingt ans et contenait des toxines absolument contre-indiquées pour la nourriture des chevaux.

## Dix heures pour faire entrer un malade mental à l'hôpital

LEVIS (PC) — Deux policiers de la ville de Montréal et deux avocats ont dû faire des démarches pendant plus de dix heures, mercredi, avant de pouvoir faire admettre à l'Hôtel-Dieu de Lévis un malade mental jugé en état de crise par deux médecins.

Il a été impossible d'obtenir immédiatement la réaction du ministère des Affaires sociales au sujet de cette affaire qui a débuté vers 14h.30 mercredi, lorsque deux policiers se sont rendus au domicile du malade après avoir été alertés par des voisins.

L'homme a immédiatement été conduit au poste de police où un omnipraticien, le Dr Gilbert Normand, a diagnostiqué un état de délire qui fut par la suite confirmé par un second médecin.

Pendant que le malade attendait en cellule, les médecins ont vainement tenté durant l'après-midi et toute la soirée, avec l'assistance d'un avocat de l'assistance judiciaire, Me Louis Paquin, et du procureur de la ville de Montréal, Me Michel Dugal, de faire admettre leur patient à l'hôpital Saint-Michel-Archange ou à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Selon Me Dugal, les autorités de cette dernière institution prétendaient que les cas de Montmagny devaient être acheminés vers Saint-Michel-Archange, tandis qu'à cet hôpital en prétendait le contraire.

Finalement, ce n'est que vers 1h30 dans la nuit de mercredi à jeudi que le malade a pu être admis à l'Hôtel-Dieu de Lévis, après que la police eut obtenu du juge Yvon Mercier, de la Cour provinciale, une ordonnance obligeant l'hôpital à le recevoir.

## Mandeville doit \$12,000 au Trésor

Un ancien fonctionnaire de la Commission d'Assurance-chômage, Félien Mandeville, 56 ans, du 2289 Bourdonnière, qui avait négligé de déclarer aux vérificateurs de l'impôt fédéral des revenus additionnels de \$35,260.45 au cours d'une période de dix ans, a été condamné, hier, par le juge Bernard Bildeau, de la Cour des sessions de la paix, à payer une amende totale de \$2,800 ou, à défaut, à passer 150 jours en prison.

Mandeville devra également verser au Trésor fédéral une somme de \$7,706.68, soit l'impôt qu'il n'a pas payé, les intérêts et une pénalité administrative de 25 p. cent.

# SUPER BONNIS DU SAMEDI

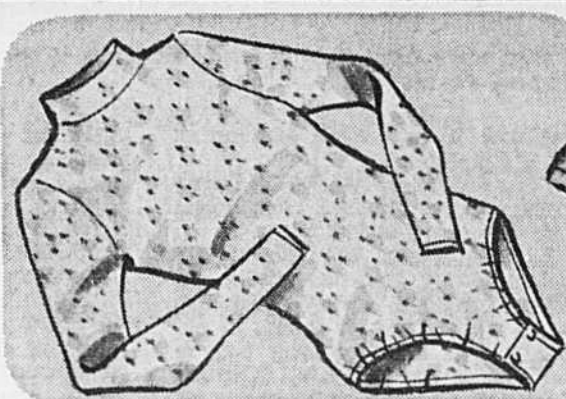
Demain, 6 janvier  
Un jour seulement!

Profitez de nos  
offres avantageuses!

## MIRACLE MART

Une Division de Steinberg Limitée

Recherchez les  
initiales MM!  
Les initiales de  
celui qui sera  
bientôt au Miracle Mart!

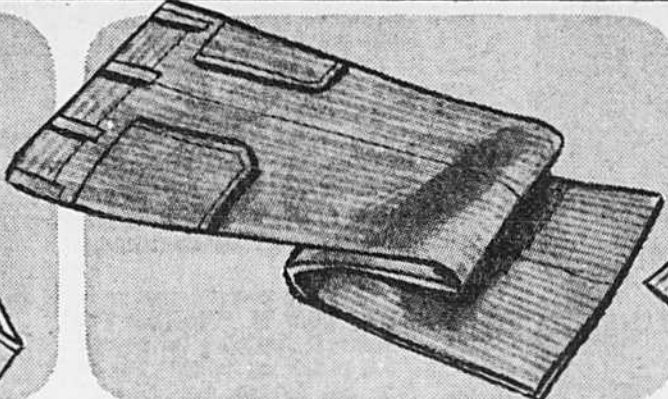


### Colle-au-corps pour dames

Choix de modèles divers à manches longues. Variété de tissus et de coloris. Pour porter avec jupes ou pantalons.

Rayon des bas

ACHAT BONI  
**377** ch.

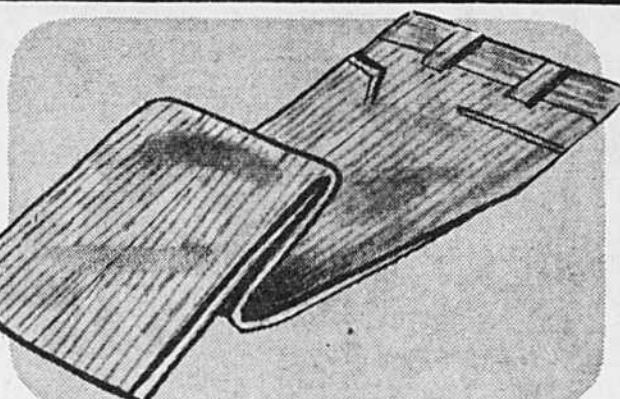


### Jeans de velours pour jeunes gens

En velours côtelé 100% coton, jambes évasées, 4 poches, surpiqûres aux genoux. Marine, brun, bleu. 28 à 38.

Vêtements pour hommes

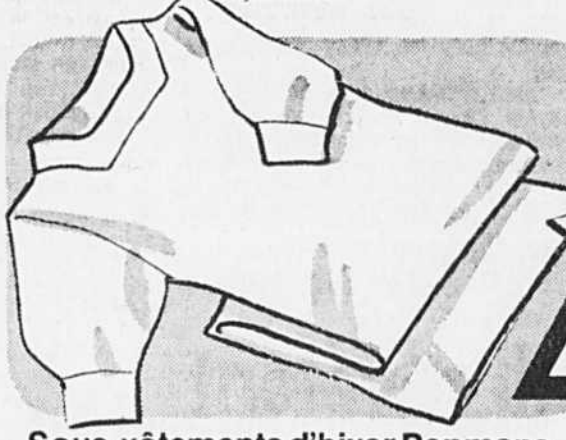
ACHAT BONI  
**744** ch.



### Velours côtelé pour garçons

Pantalons de velours côtelé de coton, mi-taille élastique, non doublés. Jambes évasées. Gris moyen, marine, brun, loden. 7 à 12.

ACHAT BONI  
**333** ch.

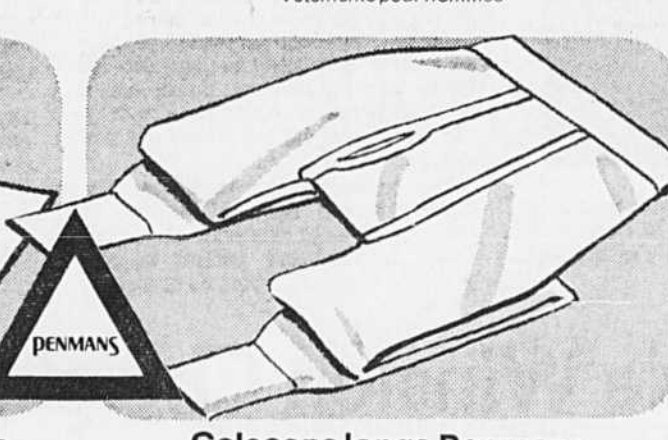


### Sous-vêtements d'hiver Penmans

Camisoles à manches courtes 100% coton côtelé. Blanc. P.M.G. Faites provision à ce prix!

Vêtements pour hommes

ACHAT BONI  
**144** ch.

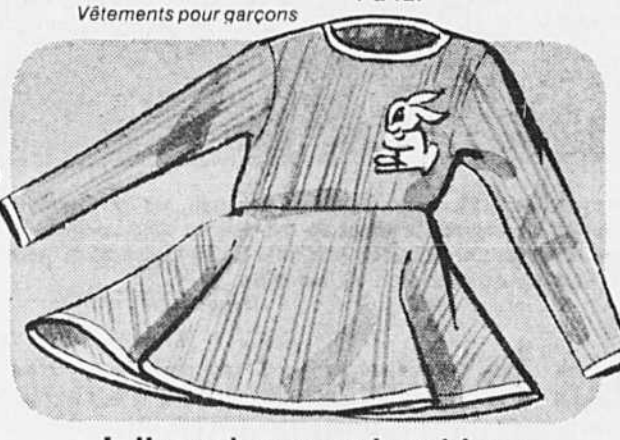


### Caleçons longs Penmans

Pour l'hiver. 100% coton côtelé. Parfaits pour les sportifs et ceux qui travaillent dehors. P.M.G.

Vêtements pour hommes

ACHAT BONI  
**177** ch.



### Jolies robes pour bambines

Robes de polyester, manches longues. Choix de modèles et de couleurs. 2, 3, 3x. Tailles: 12, 18, 24 mois 2.44 ch.

ACHAT BONI  
**244** ch.

Vêtements pour enfants

FORMULE 115  
1-10-2M

(Que le président d'élection doit dresser d'après le rapport d'élection de chaque candidat. Lorsque ce sommaire sera signé par le président d'élection et par l'agent officiel du candidat intéressé, le sommaire sera publié dans un journal, tel que le prévoit l'article 63(6) de la Loi.)

LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Circumscription 4.9. Papineau

### SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES D'ÉLECTION

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 53 (6) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui au nom de Me André Quétellet, l'un des candidats à l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada tenue dans la circonscription susmentionnée, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un droit de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le 28 décembre, jour de la dénomination, 1972, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Fait à Montréal, ce 28<sup>e</sup> jour de décembre, 1972.

André Quétellet  
Président d'élection

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de Me André Quétellet

| RECETTES                                    | SOMMES      | Nombre de personnes de qui reçues |
|---------------------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| Recettes, contributions, etc.               | \$19,679.50 | 6                                 |
| Contributions promises et non versées, etc. | nil         | nil                               |
| Total                                       | \$19,679.50 | 6                                 |
| PAIEMENTS                                   | SOMMES      | Nombre de personnes à qui payées  |
| Dépenses personnelles du candidat           | \$1,690.89  | 12                                |
| Frais de port                               | 2,450.00    | 1                                 |
| Télégrammes                                 | nil         | nil                               |
| Menus dépenses                              | nil         | nil                               |
| Location de locaux                          | 926.84      | 4                                 |
| Services                                    | 3,945.47    | 201                               |
| Frais de voyage et louage de voitures       | 922.00      | 2                                 |
| Articles fournis                            | 3,622.33    | 12                                |
| Publicité                                   | 5,227.75    | 5                                 |
| Total                                       | 18,785.28   | 24                                |

CRÉANCES NON CONTESTÉES ET RETARDÉES

NIL

CRÉANCES CONTESTÉES

NIL

Fait à Montréal, ce 28<sup>e</sup> jour de décembre, 1972.

André Quétellet  
Agent officiel

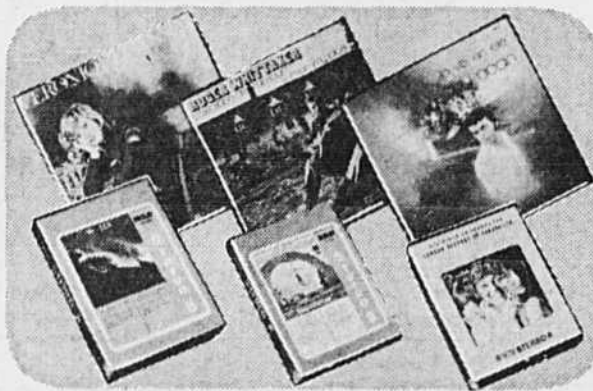
### Tables-plateaux TV

- Pieds tubulaire pliants
- Jolis motifs au choix
- Ayez-en plusieurs car elles sont pratiques: réceptions, goûters, rangements, etc.

ACHAT BONI

**97<sup>c</sup>** ch.

Articles de maison

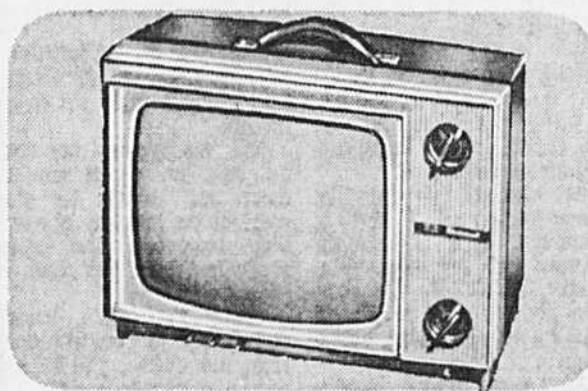


### Microsilons et rubans

James Last, Carole King, Black Sabbath, Veronique Sanson, Roger Whittaker, Guy Godin, Johnny Cash, René Simard, Edmondo Ros et autres.

Disques

ACHAT BONI  
**397** ch.



### TV portatif Fleetwood 12"

- Entièrement à transistors.
- Ecran image à tube.
- Son et image instantanés.
- Douille pour écouteur.
- 1 an de garantie.
- 90 jours de service gratuit.

Radios et téléviseurs

ACHAT BONI  
**99<sup>97</sup>** ch.

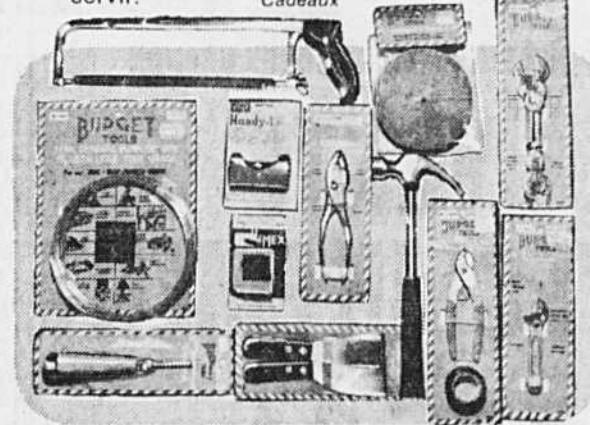


### Ensemble casseroles Corning

- Ensemble jumelé de casseroles de 48 oz et de 56 oz avec couvercles.
- Servent dans le congélateur, pour cuire et pour servir.

Cadeaux

ACHAT BONI  
**577** l'ens.

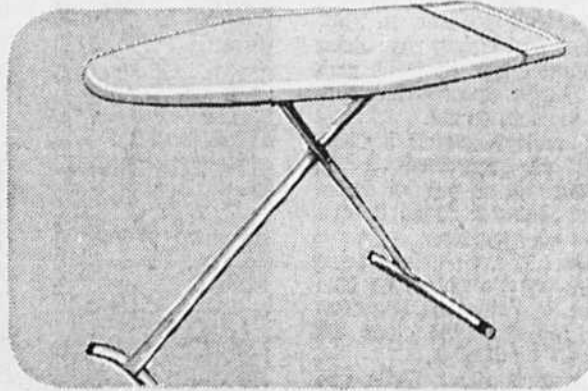


### Outils de base pour le bricoleur

- Marteau
- Scie à découper
- Pince de 6" à joint coulissant
- Pince à dénuder et cisaille
- Jeu de tournevis 5 dans 1
- Ruban de 10"
- Jeu de clés de 5 pièces
- Niveau de poche
- Ensemble grattoir et couteau
- Fil de 175'
- Disques pour sabler
- Clé réglable

Quincaillerie

AU CHOIX  
**53<sup>c</sup>** ch.



### Table à repasser et support

- Finition émail cuit.
- Modèle ajustable.
- Support utile pour le fer.
- Tension à ressort.
- Revêtement de coton.

Articles ménagers

ACHAT BONI  
**827** ch.

- Allocations familiales
- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile



### 12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35

- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Plaza LeSalle

- Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Plaza Côte-des-Neiges

- Place Versailles
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9 A M À 6 P M

• JEUDI ET VENDREDI 9 A M À 9 P M

• SAMEDI 9 A M À 5 P M

Satisfaction  
garantie  
ou prompt  
remboursement  
avec le sourire!

## POUR SURVIVRE

## Les barbiers se recyclent ou se regroupent

par Madeleine DUBUC

Vous vous êtes peut-être déjà posé la question et personne n'y a répondu pour vous: "Avec les cheveux qui rallongent et qu'on coupe de moins en moins, comment peuvent survivre les coiffeurs pour hommes?"

Regardant nostalgiquement par la fenêtre de leur boutique et se rappelant les beaux jours passés où tous les hommes, petits et grands, portaient les cheveux coupés à la militaire ou en brosse, se sont-ils découragés à l'attente et décidé de plier bagages, de vendre chaises et ciseaux, ou se sont-ils recyclés afin d'aller chercher fortune dans un autre domaine plus rentable?

Les poteaux tournants en rouge et blanc se sont faits de plus en plus rares. Les barbiers d'il y a dix ans qui présidaient à la première tonte du petit homme et qui, à chaque deux semaines, coupaient les cheveux-à-

papa tout en discutant femmes, politique, sport ou métier ont changé d'âge à mesure que changeaient la mode et la façon d'être.

Où sont-ils allés? Qui les a remplacés?

Pour avoir réponses à toutes ces interrogations, nous sommes allés voir monsieur Roméo Gauthier, président de la Corporation patronale des coiffeurs pour hommes de la région de Montréal et issu d'une famille où, de frère en frère, on est coiffeur et propriétaire de salons de coiffure pour hommes.

"À première vue, la situation semble décourageante, nous dit-il. Mais, il y a plusieurs solutions à apporter à notre métier, dans sa position présente actuelle. À condition toutefois qu'entre confrères, on s'entende et qu'en hauts lieux, on veuille bien nous donner un coup de main.

"De 1967, année de l'Expo, jusqu'à

cette année, le nombre des salons de coiffure pour hommes a passé de 1350 à 912. C'est une diminution impressionnante.

"Si l'on considère qu'il y avait, en 1932, 4000 coiffeurs, le saut est encore plus grand. On ne peut plus se permettre d'être de simples coupeurs de cheveux. Il faut se recycler, suivre la mode et les exigences d'une clientèle moins grande, mais plus sophistiquée".

De nos jours, pour être coiffeur, il ne suffit pas de savoir manier le ciseau ou la tondeuse. Les jeunes qui rentrent dans le métier, comme ceux qui y sont restés fidèles, sont devenus des as du peigne, du séchoir, des massages, voire même du bigoudi. Les cheveux des hommes, à notre époque, on les coiffe, on les gonfle, on les met en place, on les bichonne presque. Le figaro moderne est un apôtre de l'hygiène capillaire, un conseiller es postiche, un maître à tailler la barbe, la moustache et les rouflaquettes, autrement dit les "pattes".

Autre phénomène des temps: parmi les coiffeurs pour hommes, il y a une proportion grandissante de "coiffeuses". Les clients les aiment et les réclament. Cette année, chez les 87 apprentis enregistrés à la Corporation, 41 sont des hommes et 46, des femmes.

"Monsieur Public" est toujours là

Quant à la clientèle, si elle espace ses visites, elle est en ce moment en passe de se stabiliser. On a laissé pousser les tignasses, par fantaisie, par révolte parfois, pour voir ce que ça donnerait chez quelques-uns, pour faire comme les autres, chez la majorité. Mais, une fois les cheveux poussés, les garçons de tous âges se sont rendus à une évidence que les femmes connaissent depuis longtemps: laisser pousser ses cheveux, c'est facile; les entretenir beaux et propres, c'est une autre affaire.

C'est probablement là, au détour, qu'attendent les coiffeurs qui avaient tenu bon.

Roméo Gauthier pour sa part nous assure que, chez lui, "Monsieur Public" (comme il l'appelle) est revenu et que son métier est rentable. Pas de quoi faire une fortune, mais de quoi vivre bien et longtemps.

Pendant une heure que dure la visite dans son établissement, il n'a pas "démis". Du constable montréalais à qui on a intimé l'ordre, le matin même, de se faire couper les "pattes" d'un petit demi-pouce (lui qui avait passé hier chez le coiffeur) jusqu'au monsieur que sa madame attend patiemment, au petit garçon qui prépare sa rentrée en classe, au digne échevin de la ville de banlieue, au médecin à la belle barbe et au garçon à moustache et tralala qui va bientôt se marier.

Les coiffeurs, chez monsieur Gauthier, manient leurs instruments de "précision" avec dextérité et comme leurs prédécesseurs parlent toujours politique, femmes, sport ou métier. Ils



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

L'ordre a été donné. Pour la rentrée en classe, le garçon doit passer par la tondeuse. A son air, on n'est pas sûr s'il est heureux des résultats.

semblent heureux et de leur sort et de leur profession.

Cette profession, toutefois, si l'on en croit monsieur Gauthier, pourrait être revalorisée de plusieurs façons.

La première, la plus évidente pour quiconque vit dans la bataille des temps modernes, c'est le regroupement, l'association, la fusion. La nécessité d'un front commun pour la surveillance des intérêts est flagrante. La fusion de petits établissements qui vivent pour en faire de plus grandes boîtes prospères est de plus en plus évidente.

"Nous suggérons encore, poursuit monsieur Gauthier, la publicité de bon aloi faite autour de notre profession et de ses nouvelles possibilités, l'amélioration de l'aspect extérieur des salons, la recherche d'une ambiance, comme dans les salons pour femmes, quoi!"

"Nous aimerions bien aussi être entendus lorsque nous faisons des suggestions aux gouvernements, comme sont entendus les autres corps de métier qui touchent à la mode et à la création. Jusqu'à présent, on ne nous a pas écoutés."

La trichologie

Sur des questions plus techniques, la

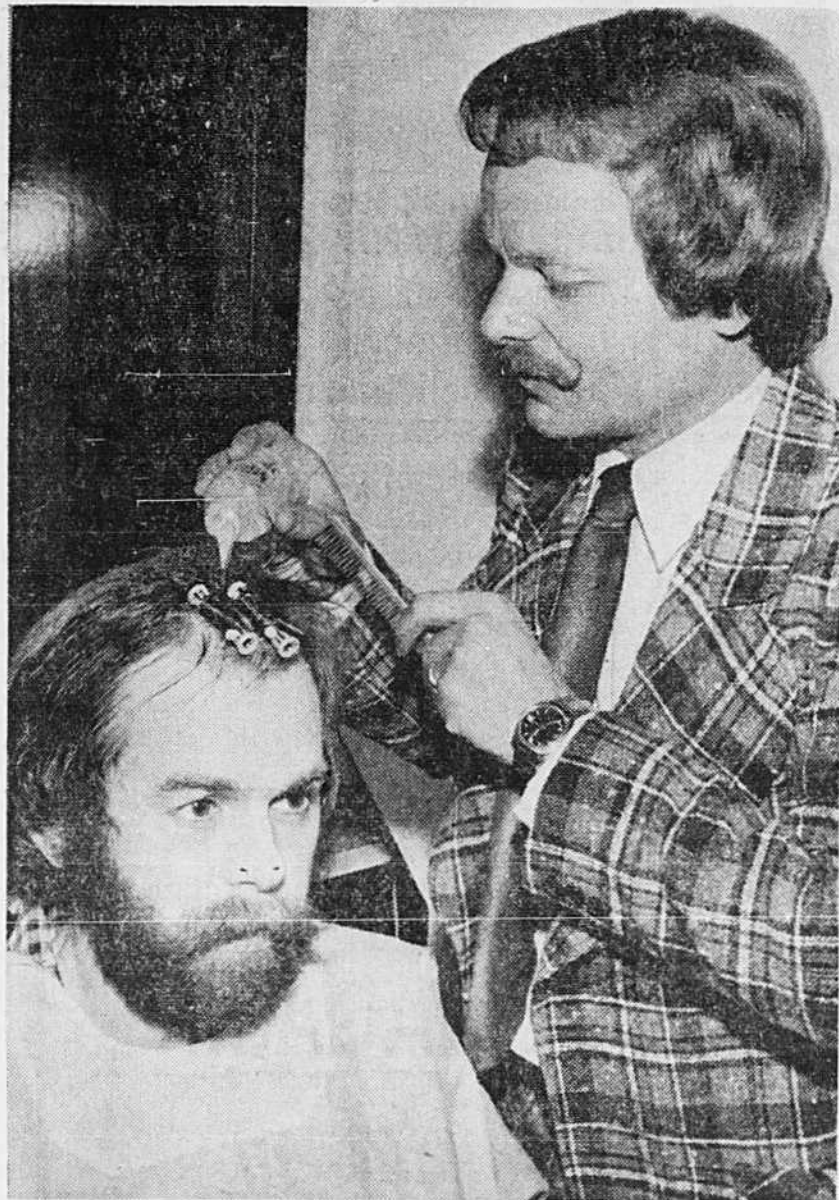
chute des cheveux et la calvitie par exemple, monsieur Gauthier répond aussi à quelques questions et nous apprend un nouveau mot que les dictionnaires ne connaissent pas encore: la "trichologie".

La "trichologie", c'est la science ou l'art de l'entretien du cuir chevelu. "Il y a une seule chose qui puisse arrêter les cheveux de tomber, dit en commençant monsieur Gauthier, qui, comme ses confrères, sait pousser la blague... c'est le plancher". Plus sérieusement, il continue: "Il y a deux sortes de chutes de cheveux, comme vous le diront les 'trichologistes': la chute soudaine, causée par une maladie grave. On n'y peut rien. Les cheveux repoussent ou ne repoussent pas. Il y a aussi la chute lente, la chute la plus commune! Celle-ci se prévient plus qu'elle ne se guérit. On doit commencer jeune à l'entraîner par la seule hygiène du cuir chevelu. De nos jours, les tabous qui existaient autrefois sont tombés. Vous vous souvenez quand on

disait que se laver la tête trop souvent faisait tomber les cheveux?"

Les notions d'hygiène capillaire sont basées sur le bon sens et les connaissances des bons maîtres-coiffeurs. Un homme qui a une peur bleue de la calvitie, mais qui, par ailleurs, suit les conseils réguliers de son coiffeur a de bonnes chances de retarder le jour où le trouvera transformé en Yul Brynner.

Quant au prix des coupes de cheveux que bien des clients trouvent prohibitives, il a, nous fait remarquer monsieur Gauthier, augmenté avec les années, comme le reste des choses de la vie. "Une coupe seule coûte maintenant au moins \$2.50. Autrefois, quand on passait chez le coiffeur deux fois par mois, ce prix aurait pu paraître exorbitant. Maintenant qu'on y vient une fois par mois... par deux mois... par trois mois et encore... ce qu'on perd en argent, on le reprend en espaçant les visites!"



L'opération est délicate. À l'aide de bigoudis, on gonfle les cheveux pour leur donner un air naturel. Le client du moment est un des coiffeurs de la maison. Le maître, c'est Roméo Gauthier, président de la Corporation patronale des coiffeurs pour hommes de la région de Montréal.

## Les lettres d'amour de Winston Churchill révèlent que l'homme le plus fort a aussi besoin de réconfort

LONDRES (PA) — "Ma chérie, j'ai été heureux et vous m'avez appris à quel point le cœur d'une femme peut être noble," a écrit Winston Churchill.

Des extraits des lettres d'amour du grand homme

d'Etat britannique à sa femme Clementine ont été publiés dans "The Times". Ces lettres furent écrites dans les tranchées de France à un moment très bas de la carrière politique de Churchill, durant la première

guerre mondiale.

L'homme qui devait conduire les destinées de la Grande-Bretagne durant le second conflit mondial demandait sans cesse du réconfort. Il implorait sa femme de lui envoyer des "montagnes d'amour" et "beaucoup d'amour et de baisers."

Des champs de bataille boueux de France, il disait à Clementine qu'il embrassait sa photo tous les soirs. "Ma chérie", écrivait-il, "Je souhaite pouvoir vous revoir et embrasser votre doux visage..."

"Je ne montre jamais autre chose qu'un visage souriant au monde militaire: détachement complet et contentement, comme il se doit."

"Quel soulagement pour moi de pouvoir vous ouvrir mon cœur. Soyez patiente avec moi."

Clementine toujours en vie Churchill mourut en 1965, plein de gloire. Sa chère Clementine, qui porte le nom de Lady Spencer-Churchill, est toujours en vie.

Il arrivait parfois à Churchill de reprocher à sa femme de ne pas lui écrire assez souvent quand il était dans les tranchées.

"Je n'ai reçu qu'une seule lettre de ma chérie en cinq jours et j'aimerais beaucoup en recevoir une tous les jours," lui disait-il.

Lorsqu'il reçut d'elle une lettre en mars 1916 où elle lui écrivait: "Le temps s'envole, emportant l'amour et ne laissant que l'amitié," il fut bouleversé.

"Oh ma chérie," répondit-il, "ne me parlez pas de votre amitié. Je vous aime davantage à chaque mois qui passe et ressens le besoin de votre présence et de votre beauté."

"Ma précieuse et charmante Clementine, j'éprouve moi aussi le besoin de repos et de paix. Tant d'efforts, tant d'années de combats et de soucis, tant d'excitation et maintenant cette vie violente

sous le marteau de Thor, font tourner mon esprit — pour la première fois, il me semble — vers d'autres choses que l'action."

Dans une de ses lettres de France, Churchill disait à sa femme quoi faire s'il devait mourir.

"Ne me pleurez pas trop. Je suis un esprit confiant dans ses droits. La mort n'est qu'un incident et non le plus important qui puisse survenir dans cet état de choses."

"Dans l'ensemble, surtout depuis que je vous ai rencontrée, ma chérie, j'ai été heu-

reux et vous m'avez appris combien noble peut être le cœur d'une femme."

"En attendant, regardez vers l'avenir, sentez-vous libre, réjouissez-vous de la vie, chérissez les enfants, gardez vivant mon souvenir. Que Dieu vous bénisse. Adieu. W."

Le "Times" annonce que les lettres d'amour de Churchill seront publiées ce mois-ci par Heinemann en deux volumes, à la suite d'une biographie par Martin Gilbert.

Dans les tranchées, loin de la politique

Durant son temps dans les

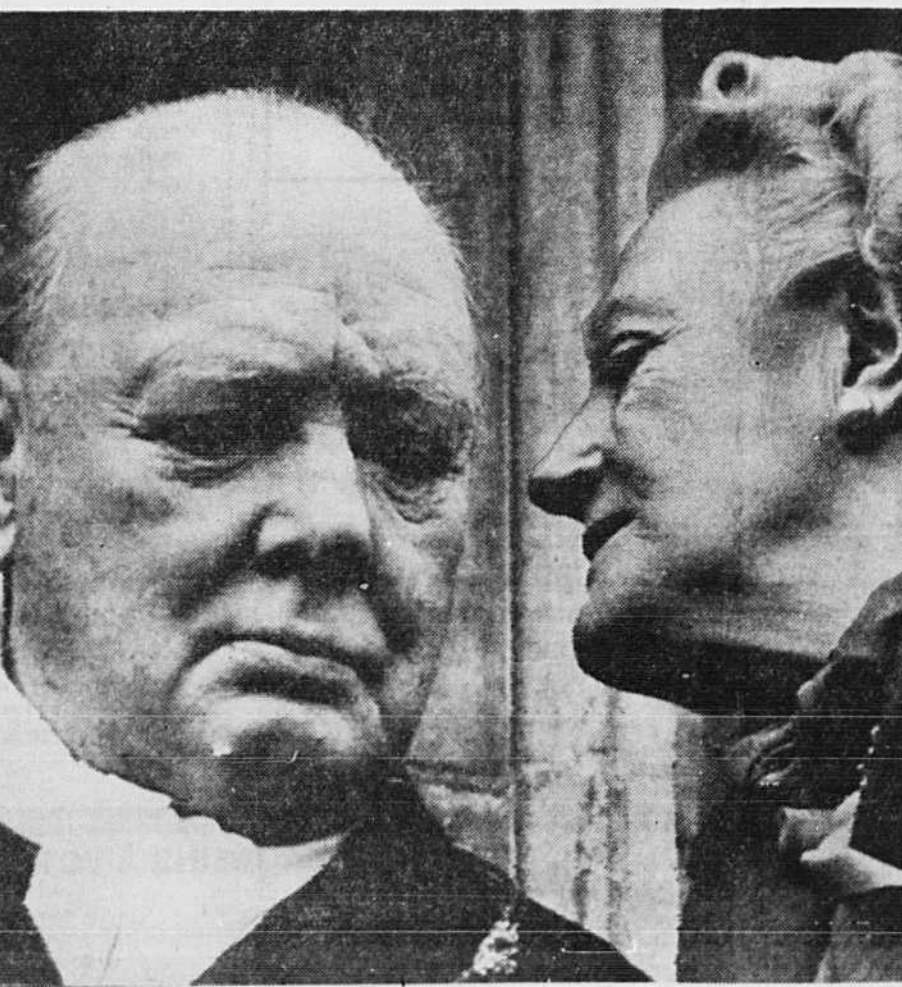
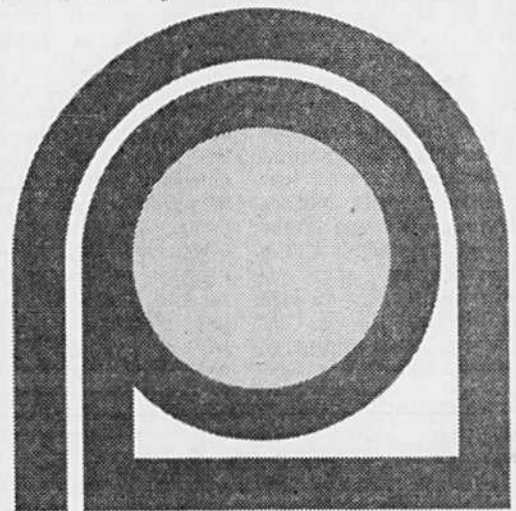


photo AP

Winston Churchill et sa femme ont vécu une merveilleuse histoire d'amour.



PARIS SE DONNE...

Les grandes boutiques d'importations parisiennes à Montréal vous invitent à profiter d'une vente sans précédent d'exclusivités de la mode masculine et féminine.

Plus de \$500,000 de nouveauté des collections parisiennes Hiver '72-'73 en vente dès maintenant, à des prix inespérés, dans les magasins suivants:

Pierre Balmain — Place Bonaventure  
Bayard-Elysées — Place Bonaventure  
St-Honoré — Place Bonaventure  
Aux Éléphants — Place Ville-Marie  
Aux Éléphants — Angle Sainte-Catherine ouest et de la Montagne

**Marshall's**  
Silks & Fabrics Inc.

**2 DERNIERS JOURS**

POUR PROFITER DE NOTRE GRANDE

**VENTE D'ÉCOULEMENT**

ÉPARGNEZ JUSQU'À

**75%**

DU PRIX COÛTANT

Tout doit partir avant notre vente du printemps.

Vous épargnez sur tous les tissus d'hiver.

1195 ouest, rue Sainte-Catherine

844-2558

# Pour ceux qui ont le mal de vivre...

## "Dépression secours" contre la solitude

par Hélène SABOURIN

Ceux qui ont connu l'angoisse qui surgit au beau milieu de la nuit ou en plein soleil ne resteront pas insensibles au témoignage de cette jeune femme : "Parfois, la solitude pèse lourd pour moi, alors je viens chercher ici une présence, un sourire, un conseil, une compréhension, un réconfort, l'accueil quoi !" Ici, c'est "Dépression Secours".

"Dépression Secours" est venu en aide à des centaines de personnes l'an dernier. Soit par simple contact téléphonique, soit par un contact plus chaleureux au Centre même dans ces locaux sympathiques parce qu'humains.

"Dépression Secours" est une initiative d'un groupe d'anciens patients psychiatriques persuadés de la nécessité de créer dans une ville comme Montréal, un service d'aide pour toute personne ayant l'inquiétude ou le mal de vivre.

Mais "Dépression Secours" est né d'un projet d'Initiatives Locales. Allait-il mourir après sa première année d'existence ? Ses dirigeants l'ont cru un moment. Depuis peu, ils sont rassurés : une autre subvention, pour une durée de six mois, vient de leur être allouée.

Et le travail commencé se poursuivra.

Le principal promoteur du projet, Daniel Howard, a de nouveau formé une équipe. "Cette année, le nombre d'anciens patients psychiatriques oeuvrant au Centre est un peu moins élevé qu'en 1972. Sur un total de 14 animateurs, pas plus de 6 ont déjà été hospitalisés ou traités pour troubles psychiatriques.

"Nous croyons qu'une compréhension, une sensibilisation du problème et une facilité à écouter autrui sont tout aussi importantes que l'expérience de la maladie, dans ce travail que nous effectuons au Centre."

### Services repensés

Les objectifs fixés au début du projet (décembre 1972) sont demeurés les mêmes. Cependant, on tentera dans les mois qui viennent d'améliorer certains services, de rejoindre un plus grand nombre de personnes.

"Notre service téléphonique, note Daniel Howard, sera plus efficace : trois lignes au lieu d'une. Les sessions d'animation, les réunions-discussions seront multipliées, mieux pensées, plus adaptées aux différents groupes qui viennent d'ici.

"Les activités de tous genres prendront de l'ampleur. Une salle de billard, une salle de télévision, un atelier d'arts plastique et un



photo LA PRESSE

Le Centre "Dépression Secours" ouvrira de nouveau ses portes dans quelques jours. Les animateurs n'ont pas hésité à redécorer eux-mêmes leurs locaux avant d'accueillir toute personne désireuse d'obtenir une aide aussi précieuse qu'empressée. A droite sur notre photo : M. Daniel Howard, directeur du projet.

autre de photographie seront mis à la disposition des gens."

Et, on compte bien, à Dépression Secours, renforcer l'aide aux anciens patients psychiatriques qui sont en quête de travail. En ce sens, une collaboration étroite avec le Centre de Main d'oeuvre de même qu'avec d'autres organismes spécialisés dans ce domaine, est prévue et même amorcée.

On tentera également de porter un secours plus soutenu à ceux qui ne peuvent venir au Centre en allant les rencontrer à domicile.

Et, on envisage de créer un journal qui pourrait être distribué dans les différents centres de soins psychiatriques.

### Dynamique de groupe

Le Dr Joel Krepps, spécialiste en psychothérapie, continuera d'assister l'équipe et les gens en détresse se présentant au Centre. Ainsi, les animateurs participeront quelques heures par semaine à une séance de dynamique de groupe tandis que

plusieurs personnes pourront obtenir des entrevues particulières avec le Dr Krepps.

Selon M. Daniel Howard (lui-même ancien patient psychiatrique) l'expérience est unique au Québec. Elle n'entre en conflit avec aucun autre organisme voué à la protection des personnes souffrant ou ayant souffert de troubles psychiatriques divers.

Quant au Dr Joel Krepps, il semble convaincu du besoin d'un tel Centre d'aide et persuadé du travail sérieux qui s'y fait depuis un an. "Je crois qu'il faudra en venir à une forme de société qui favorise l'éclosion de ce type d'entraide. J'irais même plus loin en disant que je verrais très bien un monde où chacun pourrait être un thérapeute pour son voisin, son copain."

"Dépression Secours" est situé au 7231 rue St-Denis. On le joint au téléphone en composant le numéro : 273-6115 (entre 10 heures le matin et 10 heures le soir).

## Bébé sera bientôt examiné dans le sein maternel, grâce au "foetoscope"

Exclusif à LA PRESSE et au Washington Post

WASHINGTON — Les médecins pourront bientôt examiner les bébés dans le sein de leurs mères.

Ils le feront effectivement dans deux ans au moyen d'un nouvel instrument révolutionnaire appelé le "foetoscope". Cet instrument permettra de voir les anomalies congénitales et aussi de prendre sans danger des échantillons de sang pour les analyser. La science possèdera ainsi une nouvelle vision de la façon dont un fœtus se développe.

Telle est la prédiction faite devant l'Association américaine pour l'avancement de la science, en congrès à Washington, par le Dr Michael M. Kaback, de l'Université de la Californie à Los Angeles.

Le développement de méthodes tellement avancées, selon le Dr Y. Edward Hsia, génétiste de l'Université Yale, pourrait obliger la société à envisager de nouvelles législations rendant obligatoire l'examen du fœtus avant la naissance, et obligatoire aussi l'avortement si le fœtus témoigne d'anomalies graves.

### Réduire les anomalies congénitales

Le Dr Hsia serait en faveur de la restriction du droit de procréer et n'envisagerait des mesures obligatoires qu'en dernier recours et seulement si les mesures volontaires ne réussissent pas à réduire le nombre considérable d'enfants qui naissent avec des anomalies.

La plupart des génétistes présents au congrès étaient opposés aux idées de Hsia, insistant sur le fait que le choix d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants devrait toujours être volontaire. La raison pour laquelle on dépisterait les anomalies serait pour alerter les parents au cas où ils voudraient envisager l'avortement.

L'existence même d'une telle méthode, selon les commentaires d'autres hommes de science, entraînera une augmentation du nombre de demandes d'avortement volontaire ainsi que des nouvelles pressions pour la libéralisation des lois de l'avortement. On espère, cependant, qu'elle aura

principalement pour effet de diminuer le nombre d'enfants qui naissent avec des infirmités.

### Méthode indirecte

La seule méthode dont on dispose actuellement pour examiner un fœtus est indirecte : on insère une aiguille à travers l'abdomen pour prélever un échantillon du liquide amniotique qui entoure le bébé dans le gras foetal. Ce liquide contient des cellules rejetées par le bébé. Les médecins procèdent à l'examen des chromosomes et font faire des tests chimiques qui peuvent révéler des anomalies.

Cette méthode est toutefois encore restreinte aux principaux centres médicaux. La foetoscopie le sera sans doute aussi au début, jusqu'à ce que les scientifiques soient certains qu'un grand nombre de médecins peuvent s'en servir.

"Les tests de détection prénatale ou les traitements préventifs deviennent des mesures de santé publique analogues au droit à une communauté de restreindre les mouvements d'un individu atteint de petite vérole, ajoute le Dr Hsia. Les maladies génétiques ne sont pas contagieuses, mais elles sont transmissibles."

## Le calme revient dans les écoles de Belfort

BELFORT, France (UPI) — Un cas qui avait soulevé les passions à travers toute la France a connu un dénouement paisible quand le juge a rejeté les accusations qui pesaient contre Nicole Mercier, professeur de philosophie dans un collège de Belfort.

Nicole Mercier, 28 ans, avait été accusée d'indécence après avoir permis à ses élèves de lire en classe une brochure intitulée : "Apprenons à faire l'amour, apprenons à jouir".

Un des élèves de Mme Mercier ayant raconté l'incident à la maison, son père, un lieutenant-colonel de l'armée, intenta une poursuite au professeur pour indécence et perversion.

En annonçant la décision de la cour de rejeter l'accusation qui pesait sur Mme Mercier, le procureur de Belfort a tenu à préciser que cette décision ne signifiait pas le rejet du droit de regard des parents dans l'éducation de leurs enfants pas plus qu'il n'encourageait l'indécence et la perversion, mais il ajoutait que dans ses investigations la cour n'avait pu prouver que Mme Mercier avait voulu tenter à la pudeur de ses étudiants.

La décision de la cour a permis aux 5,400 élèves des collèges de Belfort de reprendre leurs classes normalement après les Fêtes de Noël après une grève de plusieurs semaines.

## Hôtesse, un terme à proscrire

TORONTO (PC) — Un groupe de femmes vient de présenter une pétition à la compagnie Air Canada pour que le terme hôtesse, discriminatoire, soit remplacé par personnel de vol et pour que ces employées ne soient plus obligées de cesser de "voler" après dix ans de service comme le stipulent les règlements en vigueur. Par cette démarche ces femmes essayent de

faire appliquer certaines recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme.

Dans cette pétition, le groupe faisait notamment remarquer que 35% des employées de la compagnie aérienne sont des femmes mais que seulement six pour cent du personnel de direction est féminin. Deux femmes seulement gagnent plus de \$15,000.

## GRANDE VENTE RENFREW

### PAR TOUT LE MAGASIN A TOUS LES MAGASINS

### HOLT RENFREW REDUCTIONS DE 20% À 50%

Épargnes sensationnelles! Importants choix\* tirés de nos collections de belles fourrures et de vêtements mode pour femmes, enfants et hommes. En voici quelques exemples:

#### Miss Renfrew, prêt-à-porter Robes

**\$17 - \$37**

Habituellement \$30-\$75

Solde de robes du stock régulier. Grand choix de modèles dans une sélection de tissus et de teintes. Styles et tailles désassorties.

4e étage, et toutes succursales.

#### Miss Renfrew, sportswear Jupes, chemisiers,

**1/3 ou plus de moins**

Habituellement \$15-\$40

Jupes: Lainage, laine-polyester, acrylique. Tweeds, flanelles, tricots, plaids, quadrillés. **\$13-\$25.** Chemisiers et blouses. Polyester ou rayonne. Joli choix tons et façons. **\$10-\$13.** Tailles 8-16.

4e étage, et toutes succursales.

#### Bottes et chaussures du Shoe Stack.. Rabais 25%

Escarpins, trotteurs, sandales. Solde spécial en vue de l'arrivée du nouveau stock. Bottes incluses. Suède. Cuir. Brun, noir, marine, tons naturels. Pointures et modèles désassortis. 4e étage. Et Anjou.

\*A l'exception de la nouvelle marchandise.

Toutes ventes finales! Pas de commandes téléphoniques ni postales.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

Rockland • Dorval

Fairview • Anjou

Place Ville Marie

Renfrew ouvert jeudi

et vendredi jusqu'à 9h.

CHEZ



OUVERT CE SOIR

# RABAIS GÉNÉRAL

de **10% à 33 1/3%**

sur presque tout dans tous les rayons des 3 magasins Ogilvy

Centre-Ville • Fairview • Anjou

OGILVY

L'élégance  
parlementaire

Au cours de la réception donnée par le président de la Chambre après l'ouverture du Parlement, les cinq députés féminins des Communes ont échangé leurs impressions sur le discours du Trône. Parmi les cinq députés, trois viennent du Québec. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Monique Bégin, libérale (Montréal-Saint-Michel); Flora MacDonald, conservatrice (Kingston); Albanie Morin, libérale (Louis-Hébert); Grace MacInnis, néo-démocrate (Vancouver-Kingsway), et Jeanne Sauvé, ministre des Sciences et député d'Ahuntsic.



vosre mēdecin  
vous parle

Un grand nombre d'enfants  
ne peuvent distinguer le bleu

par le  
Dr T. R. Van DELLEN, M.D.  
(collaboration spéciale)

Si on vérifiait la capacité de distinguer le bleu chez les élèves, comme on le fait pour le vert et le rouge, on serait surpris du nombre d'enfants qui ne peuvent distinguer cette couleur. Des chercheurs ont fait subir des examens à plus de 300 enfants dans une école de Houston, et sont arrivés à cette conclusion.

Ces chercheurs furent si impressionnés par le résultat de leurs recherches qu'ils estiment que des enfants d'intelligence normale peuvent être lents à apprendre et même victimes de dyslexie parce qu'ils ne peuvent distinguer le bleu.

Ceci se comprend aisément, car beaucoup de manuels et d'autres équipements scolaires sont imprimés en bleu, violet ou blanc. Dans certaines écoles, le tableau est de couleur bleu-vert, et on écrit avec de la craie jaune.

Les études démontrent que 8 enfants sur cent souffrent jusqu'à un certain degré de daltonisme. La monochromatie à l'état pur est très rare. L'individu qui est insensible aux couleurs vit dans

un univers de gris, de blanc ou de noir. Les gens qu'on dit trichomates ont une appréciation du rouge ou du vert-rouge inférieure à la moyenne. Ils peuvent différencier un feu vert d'un feu rouge, mais perçoivent mal les demi-teintes de ces couleurs.

Pour ces personnes, quelques teintes des 130 couleurs du spectre des couleurs leurs paraissent plus foncées. Dans le daltonisme, la personne différencie difficilement le rouge du vert. Il n'y a pas de problème entre le jaune et le bleu, bien que certains daltoniens ne puissent distinguer le bleu et le vert, ni reconnaître le violet. Leur monde est jaune ou gris.

Ce groupe de chercheurs utilisait un nouveau test plus précis. Jusqu'à maintenant, on croyait que cette condition affectait une personne sur 10.000. Si ces résultats sont exacts, on aura besoin de meilleurs instruments pour examiner les enfants, et aussi de meilleurs outils académiques pour réduire les effets de ce problème.

Le daltonisme se rencontre plus fréquemment chez les hommes qui héritent de cette carence de leur mère. La femme peut être daltonienne seulement si les deux parents sont porteurs de ce trait génétique; ceci explique pourquoi il n'y a qu'une fille sur 100 qui soit atteinte, alors qu'on dénombre un garçon sur treize.



Les SUNDREAM VACATIONS peuvent vraiment vous aider à oublier la glace, le grésil et les pelles à neige... et vous emportent vers les pays ensoleillés.

FREEPORT  
AUX BAHAMAS

UNE SEMAINE  
A PARTIR DE \$211.  
Départs de Montréal tous les dimanches jusqu'au 29 avril.

MONTEGO BAY  
EN JAMAÏQUE

UNE SEMAINE  
A PARTIR DE \$275.  
Départs de Montréal tous les mardis jusqu'au 28 avril.

Comprenant le tarif d'avion — choix d'hôtels avec petit déjeuner ou appartements avec cuisine — transport de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa — sac de plage — repas et consommations gratuites pendant les vols — et des avantages supplémentaires.

Demandez des informations au sujet du spécial de golf à Freeport.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE POUR LA BROCHURE EN COULEUR ET POUR LES RESERVATIONS.

vosre horoscope

LES ENFANTS CES CE JOUR seront généralement résolus, mais pas toujours persévérants. Leur courage ne sera pas profitable, mais

ANNONCE  
QUAND FAUT-IL  
CHANGER  
DE VOITURE?

Est-il plus économique d'utiliser une voiture jusqu'à usure complète ou de la changer tous les ans? Dans Sélection du Reader's Digest de janvier, un article adapté par l'expert canadien en automobilisme, Jacques Duval, vous apporte des données précises qui vous permettront de déterminer le moment le plus avantageux pour vous défaire de votre voiture. Et il vous propose cinq règles à appliquer avant d'en acheter une neuve. Un article que tout automobiliste se doit de lire! Achetez Sélection de janvier aujourd'hui même.

ils seront généralement estimés. En outre, leur sens des réalités les rendra aptes à influencer fréquemment sur leur entourage à l'avantage de celui-ci.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL  
BELIER

Des difficultés financières vous inciteront à modifier certaines de vos prévisions. Toutefois, vous serez mieux inspiré à la fin de la journée qu'en début de celle-ci.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI  
TAUREAU

Vous aurez affaire à des personnes susceptibles. Prenez des ménagements à leur égard, afin de vous préserver de leur hostilité. Ce soir, mieux vaudra vous abstenir de sortir, car les aspects astrologiques ne seront favorables ni à vos déplacements.

DU 21 MAI AU 21 JUIN  
GEMEAUX

Ne vous laissez pas entraîner par vos inclinations pour certaines personnes. Il importera que vous gardiez votre clairvoyance et que vous vous comportiez raisonnablement pour ne pas aller à l'encontre de vos intérêts.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET  
CANCER

Contrôlez soigneusement les informations qui vous parviendront aujourd'hui, sinon une fausse impression vous inspirerait une initiative malencontreuse. D'autre part, vous aurez intérêt à ne pas faire de visites ou de démarches improvisées.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT  
LION

Vous prendrez une initiative qui plaira à votre plus intime familial ou à l'un de vos plus proches compagnons d'existence. Mais vous ferez bien de contrôler vos dépenses, afin de ne pas dépasser vos prévisions financières.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE  
VIERGE

Tenez compte des aspirations de vos proches ou de vos collègues, afin de ne pas provoquer des réactions hostiles à certains de vos projets. Ce soir, vous devriez passer vos loisirs dans une ambiance calme.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE  
BALANCE

Les astres auront sur vos

nerfs une influence déprimante. Si vous avez affaire à des personnes querelleuses, gardez-vous de leur tenir tête! Veillez aussi à ce que quelqu'un d'indiscret ne s'immisce pas dans vos affaires privées.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE  
SCORPION

A condition de vous mettre en frais d'amabilité à l'égard de votre entourage, vous obtiendrez des succès qui stimuleront votre entraînement. Cependant, ne faites pas de promesses sans être sûr de pouvoir les tenir.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE  
SAGITTAIRE

Ne négligez pas de contrôler vos comptes, et abstenez-vous de prendre des risques téméraires dans le domaine financier. En vous comportant avec légèreté, vous risqueriez de vous occasionner d'anxieuses préoccupations.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER  
CAPRICORNE

Les astres vous inciteront aux excès d'imagination. Aussi, serait-il prudent de vous méfier de celle-ci, dans la réalisation de vos initiatives, notamment si elles concernent vos affaires privées.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER  
VERSEAU

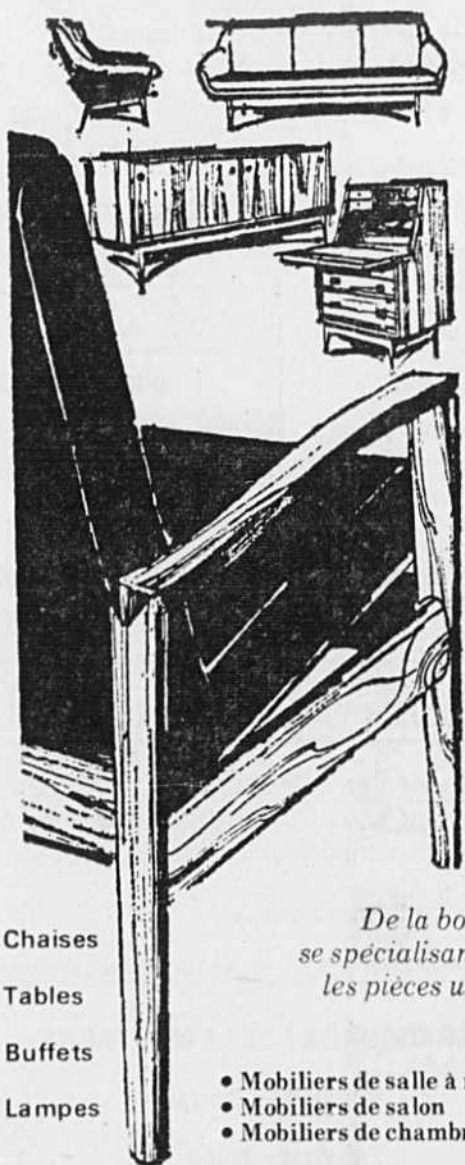
Cette journée sera favorable à la mise à jour de vos travaux en retard. Soyez actif aussi bien dans votre foyer que dans votre milieu professionnel. Mais vous devriez prendre des dispositions pour passer une soirée paisible.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS  
POISSONS

Vous devrez probablement modifier certaines de vos intentions, car vous aurez affaire à des personnes qui ne seront guère accommodantes. Ce soir, il serait préférable de vous distraire hors de chez vous que de "bricoler" dans votre foyer.

SCANDIA HOUSE

La Vente de janvier  
est en cours



10%  
à  
50%  
de  
RABAIS

- Chaises
- Tables
- Buffets
- Lampes

De la boutique  
se spécialisant dans  
les pièces uniques

- Mobiliers de salle à manger
- Mobiliers de salon
- Mobiliers de chambre à coucher

Plusieurs autres magnifiques accessoires de style scandinave pour votre demeure

1638 ouest, rue Sherbrooke près de Guy  
Ouvert tous les jours de 9h 30 à 18 h  
les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h  
Téléphone: 932-2342



ANGLO-FRENCH CARPET CIE. LTÉE  
AU SERVICE  
DES MONTRÉALAIS  
DEPUIS PLUS DE  
30 ANS

VENTE DE TAPIS DE JANVIER  
A L'ENTREPÔT

| VERGE CARRÉE | DESCRIPTION                              | Prix de liste | Prix de vente | GRANDEUR APPROX. | DESCRIPTION                          | Prix de liste | Prix de vente |
|--------------|------------------------------------------|---------------|---------------|------------------|--------------------------------------|---------------|---------------|
| 150          | Vert nylon velours caoutchouc tel quel   | \$8.99        | \$3.99        | 12' x 5'11"      | Or nylon shaggy épais                | \$72          | \$14          |
| 49           | Rouille nylon ciselé caoutchouc tel quel | 7.99          | 3.99          | 12' x 4'         | Bleu wilton velours laine tel quel   | 90            | 15            |
| 45           | Or tweed commercial caoutchouc tel quel  | 8.99          | 3.99          | 12' x 4'         | Vert tropic 501 nylon ciselé         | 53            | 14            |
| 37           | Or nylon shaggy caoutchouc               | 8.99          | 4.50          | 12' x 3'4"       | Bleu foncé Dupont nylon              | 35            | 11            |
| 62           | Rouge kodel ciselé très épais            | 12.95         | 5.99          | 12' x 6'7"       | Or ciselé nylon caoutchouc           | 82            | 21            |
| 53           | Or nylon velours uni                     | 8.99          | 4.99          | 12' x 4'         | Lilas nylon velours caoutchouc noir  | 49            | 16            |
| 100          | Brun nylon velours uni                   | 9.95          | 5.99          | 12' x 20'8"      | Or commercial caoutchouc tel quel    | 252           | 112           |
| 108          | Blanc noir nylon shaggy épais            | 11.95         | 6.99          | 12' x 8'7"       | Or clair shaggy caoutchouc tel quel  | 104           | 39            |
| 100          | Bleu vert nylon shaggy épais             | 11.95         | 4.99          | 12' x 12'        | Vert tweed commercial caoutchouc     | 128           | 49            |
| 110          | Or lime nylon shaggy épais               | 11.95         | 4.99          | 12' x 15'2"      | Vert tweed nylon caoutchouc tel quel | 162           | 59            |
| 53           | Vert nylon shaggy très épais             | 18.95         | 8.99          | 12' x 9'         | Bleu 501 ciselé tel quel             | 120           | 39            |
| 60           | Rouge propylon frisé                     | 10.95         | 6.99          | 12' x 10'8"      | Rose rouge commercial tel quel       | 143           | 49            |
| 100          | Or propylon frisé                        | 10.95         | 6.99          | 12' x 11'3"      | Vert shaggy caoutchouc tel quel      | 135           | 69            |
| 60           | Vert propylon frisé                      | 10.95         | 6.99          | 12' x 21'1"      | Or commercial caoutchouc tel quel    | 252           | 114           |
| 100          | Or kodel ciselé épais                    | 12.95         | 5.99          | 12' x 13'5"      | Lilas velours caoutchouc tel quel    | 162           | 81            |
| 59           | Vert kodel ciselé très épais             | 12.95         | 5.99          | 12' x 25'3"      | Or foncé nylon shaggy épais          | 264           | 135           |
|              |                                          |               |               | 12' x 17'6"      | Blanc nylon velours épais tel quel   | 383           | 119           |
|              |                                          |               |               | 12' x 10'10"     | Blanc fortrel shaggy épais           | 180           | 105           |
|              |                                          |               |               | 12' x 10'        | Rouge rose nylon tweed commercial    | 133           | 62            |
|              |                                          |               |               | 12' x 8'9"       | Pourpre lilas nylon shaggy épais     | 128           | 62            |
|              |                                          |               |               | 12' x 12'5"      | Vert kodel ciselé très épais         | 221           | 89            |
|              |                                          |               |               | 12' x 13'        | Pourpre lilas nylon shaggy épais     | 191           | 89            |
|              |                                          |               |               | 12' x 9'9"       | Vert clair nylon velours uni         | 117           | 66            |
|              |                                          |               |               | 12' x 10'6"      | Rouille kodel ciselé très épais      | 168           | 82            |
|              |                                          |               |               | 9' x 22'6"       | Rouge nylon tweed commercial         | 200           | 103           |
|              |                                          |               |               | 12' x 17'6"      | Blanc shaggy câble très épais        | 340           | 235           |
|              |                                          |               |               | 12' x 19'        | Jaune vert nylon shaggy épais        | 283           | 119           |
|              |                                          |               |               | 12' x 9'9"       | Or laine wilton velours uni          | 260           | 129           |
|              |                                          |               |               | 12' x 8'5"       | Or nylon velours uni                 | 88            | 39            |
|              |                                          |               |               | 12' x 20'6"      | Vert kodel shaggy très épais         | 390           | 169           |
|              |                                          |               |               | 12' x 22'3"      | Rouge laine wilton velours uni       | 600           | 320           |
|              |                                          |               |               | 12' x 16'11"     | Blanc nylon velours très épais       | 322           | 169           |
|              |                                          |               |               | 12' x 10'9"      | Rouge intérieur extérieur caoutchouc | 89            | 39            |
|              |                                          |               |               | 12' x 8'9"       | Bleu intérieur extérieur caoutchouc  | 68            | 28            |
|              |                                          |               |               | 12' x 10'5"      | Or intérieur extérieur caoutchouc    | 84            | 35            |
|              |                                          |               |               | 20' x 11'        | Blanc nylon shaggy caoutchouc noir   | 225           | 149           |
|              |                                          |               |               | 12' x 16'        | Pourpre nylon shaggy caoutchouc noir | 193           | 130           |
|              |                                          |               |               | 12' x 8'3"       | Or tweed commercial caoutchouc noir  | 99            | 49            |
|              |                                          |               |               | 9' x 11'6"       | Vert nylon shaggy caoutchouc noir    | 106           | 69            |
|              |                                          |               |               | 12' x 7'10"      | Vert nylon shaggy caoutchouc noir    | 96            | 39            |

CHARGE X  
OUVERT TOUS LES JOURS  
jusqu'à 5 heures  
JEUDI ET VENDREDI  
jusqu'à 9 heures P.M.  
SAMEDI  
jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET  
CIE LTÉE

8280, boul. St-Laurent 382-2201  
(coin Guizot une rue au nord du parc Jarry)

1477, rue MANSFIELD 288-4113

## CINEMA/LA SEMAINE

# A la Cinémathèque: une introduction au cinéma africain

par Georges-Hébert GERMAIN

Le 11 janvier prochain, la Cinémathèque québécoise reprendra ses activités en consacrant une série de dix séances au cinéma africain. Le cinéaste sénégalais Mahama Traoré, qui a montré deux films aux dernières Journées Cinématographiques de Carthage, inaugurerait la série de la Cinémathèque en présentant son film, "Lambaaye", au public montréalais.

Terre des Hommes a déjà présenté une rétrospective du cinéma africain en 1968. Le cinéma noir d'Afrique avait alors deux ans d'existence. Jean Rouch, qui a produit un nombre impressionnant de films sur l'Afrique et qui est considéré comme le père spirituel des cinéastes africains, présentait ainsi ce jeune cinéma: "Le cinéma africain, c'est-à-dire fait par des Africains pour des Africains, dont l'acte de naissance fut le Premier Festival Mondial des Arts Nègres de Dakar en 1966, allie les techniques les plus modernes au style le plus traditionnel du geste et de la parole. Il y a beaucoup de traditions dans ces films. C'est pourquoi il faut voir cette rétrospective sous un autre angle que celui d'après lequel nous jugeons notre cinéma".

## La chance du cinéma africain

Les choses et les hommes ont changé depuis 1968, et peut-être plus encore en Afrique que partout ailleurs. Mais le cinéma africain, qui a su échapper à l'emprise des studios et des superproductions, est toujours habité par un esprit, une âme, un homme, un style auxquels nous sommes peu habitués, que nous connaissons peu.

C'est un art qui a enregistré les bouleversements de tout un continent, les chambardements, les inquiétudes et les tâtonnements d'une

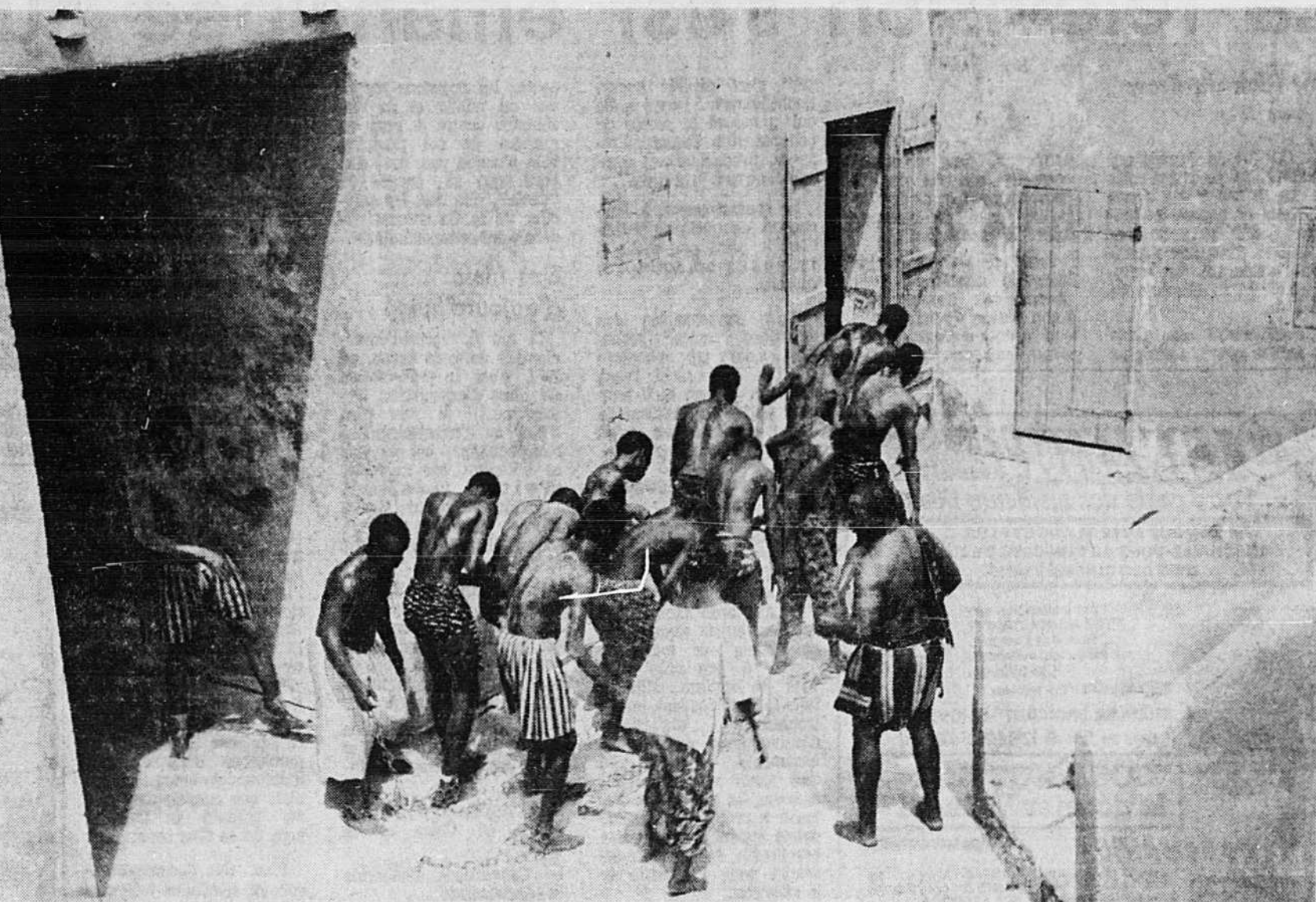
culture nouvelle qui se libère à peine de l'impérialisme culturel européen. Les jeunes cinéastes noirs peuvent assez facilement faire table rase, doivent nécessairement partir à zéro. Et c'est peut-être pour eux une chance énorme. L'Afrique noire n'a fait appel qu'à elle-même et c'est en elle qu'elle a trouvé ses cinéastes et ses sources d'inspiration.

La tâche a été bien dure et l'est sans doute encore pour ces jeunes cinéastes désireux de bâtir un cinéma authentiquement africain. En 1970, le réalisateur sénégalais Diop-Mambéty (Contrast City et Badou Boy qui seront présentés à la Cinémathèque le 24) écrivait: "Jusqu'à maintenant nous en sommes restés à nous débrouiller par nos propres moyens. C'est pourquoi il n'existe pas de réalisateurs sénégalais, mais des réalisateurs-producteurs. C'est en effet la seule solution si l'on veut produire ses films sans faire de compromis".

## Trois films de Traoré

Mahama Traoré, lui, a présenté son premier film "La jeune fille" au Festival de Dinard en 1969. Il y a été fort bien reçu. Tout en soulignant "la qualité d'un scénario particulièrement actuel, l'originalité de sa réalisation et la valeur de certaines séquences", les membres du jury ont cru nécessaire de souligner le fait que ce film avait été réalisé avec un matériel très limité (une petite caméra 16mm) et que le réalisateur-producteur avait dû faire face à des problèmes inouïs tant sur le plan technique que sur le plan de la distribution.

Traoré semble cependant s'être fort bien débrouillé. Il doit arriver à Montréal demain avec trois de ses films que nous n'avons jamais vus: "Lambaaye", "Diegue-Bi" et "Reou Takh". Il poursuit à travers



"Reou Takh" de Mahama Traoré: mettre à vif les contradictions et les problèmes de la société sénégalaise.

ces films, avec une maîtrise nouvelle et un meilleur équipement, sa chronique sociale du Sénégal, description ironique, donc critique, de certaines moeurs politiques sénégalaises (et d'ailleurs!).

Comme jadis les conteurs populaires se servaient de flûtes et de luths, Traoré, Med Hondo, Ousmane Sembène, etc., se servent de caméras et de micros pour faire jaillir et projeter (parfois violemment) sur l'écran les contradictions et les problèmes des sociétés dans lesquelles ils vivent. C'est donc un cinéma engagé, un cinéma d'action politique, de dénonciation. "Ce qui

m'intéresse, dit Ousmane Sembène, c'est d'exposer les problèmes du peuple auquel j'appartiens... Pour moi, le cinéma est un moyen d'action politique... c'est l'apparition de cette "nouvelle classe africaine" (intellectuels et cadres administratifs) que je dénonce".

## Redécouvrir le continent noir

Vendredi soir (le 12), on présentera "Soleil 0" du Mauritanien Med Hondo. "La négritude a sans doute été valable à sa naissance, quand elle a été conçue comme ré-

action à un racisme blanc omniprésent. Mais depuis, la négritude est devenue une sorte de poterie que l'on met dans un coin en disant: regardez comme elle est belle, comme ce masque nègre est beau".

C'est donc à une redécouverte et à une exploration de l'âme et du continent noirs (une bonne partie de celui-ci) que nous invite Mahama Traoré qui doit rester à Montréal pendant toute la durée de cette rétrospective du cinéma africain, soit jusqu'au début de février. Jean Rouch sera là lui aussi qui présentera ses films et en discu-

tera avec les spectateurs. La programmation détaillée de cette série de films africains paraîtra des samedi prochain dans "La semaine des cinéphiles" du cahier Arts et Lettres.

Au total, 18 films, rassemblés par la Cinémathèque québécoise avec la collaboration de la Fédération panafricaine des cinéastes et l'Agence de coopération culturelle et technique, constitueront cette introduction au cinéma africain. Les projections ont lieu, comme d'habitude, à la Bibliothèque nationale, au 1700 rue Saint-Denis (entrée sud).

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN

14 ANS

3e SEM

Personne ne sait où se trouve cette mince frontière qui transforme l'adolescent en homme, en femme.

Couleur

**Adieu, CIGOGNE, Adieu!**

PLUS UN DEUXIEME FILM

IMPERIAL 14.30 BLEURY

ADIEU CIGOGNE - 2.45, 6.15, 9.45 Dernière Représentation Complète 7.50

Il y eut un soir... 18 ANS Adultes

Jeunes Filles au COUVENT

Ah! Si j'étais restée PUCELLE!

2e FILM

COULEUR

Midi-Minuit PIGALLE

4462 ST-DENIS 842-8264 9120 ST-CATH. 866-2774

aussi: IMPERIAL St-Jean TRACY-Tracy (SOREL)

VOICI AL CARTONE

une Avalanche de GAGS!

COULEUR

LA GRANDE MAFFIA

DU RIRE!

avec FRANCIS BLANCHE

ELECTRA 12.15 3.25 6.40 8.15

VERSAILLES 7.25 9.35 11.55 1.15 4.35 7.55

Der. Rep. Complète 7.45/Semaine 6.15

CINO EXPERIENCES SEXUELLES 18 ANS Adultes

BRIOTT 21 ans  
HELEN 20 ans  
REGINA 17 ans  
ELAINE 18 ans  
CORINE 15 ans

**Girls at the GYNCOLOGIST**

Version anglaise de "JEUNES FILLES CHEZ LE GYNCOLOGISTE"

HORAIRE  
Girls: 12.20, 3.20, 6.20, 9.20 p.m.  
Virgin: 1.45, 4.45, 7.45 p.m.

VENDOME

RETENU A L'AFFICHE

**"Quiet days in Glichy"** 6e MOIS

18 ANS ADULTES

d'après le roman de Henry Miller

Version originale

CINEMA 489-5559 5550 Sherbrooke.w

FESTIVAL 525-8600 1206 St. Catherine.e

Quichotte, Galipotte par Les Jeunes Comédiens du T.N.M.

EN TOURNÉE A MONTREAL du 4 JANVIER au 3 FEVRIER

Etudiants, détenteurs de la carte "Jeune Travailleur", Age d'Or, billets à \$1.50 une demi-heure avant le spectacle.

Mardi au Vendredi Samedi Dimanche

**861-0563**

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

84 ouest, rue Ste-Catherine

**tnm**

Les plus intimes secrets des épouses volages... 18 ANS ADULTES

Que se passe-t-il quand le mari n'y est pas?

2 FILMS

**Housewives REPORT**

No 1

3e SEMAINE

Mardi: No 1 10.00 - 12.50 - 3.40 - 6.30 et 9.20  
No 2 11.25 - 2.15 - 5.10 - 8.00

Der. programme complet 8 heures

ANGELKA BAUMGART PETER CAPELL • COULEUR

**EVE**

AUDIODU, DEMAIN ET DIMANCHE 3.00 - 7.00 et 9.15 p.m.

opération fou-rire!

DOMINIQUE MOFFET VIVON DESCHAMPS

**TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES A PAPA...**

Tel: 731-1297

SALLE BREUREUF 5625 GELLES

POUR TOUS

**TIKI TIKI**

de Gerald Patterson scope couleur (V.O.A.)

LE PUISSANT GORILLE KK. DANS UN FILM D'ANIMATION DRÔLE, SPECTACULAIRE, MOUVEMENTÉ.

7.00 9.00

POUR TOUS

**LA BALLADE DES 7 PENDUS** (V.F.)

Une fascinante réflexion sur la vie et la solidarité humaine.

7.00 9.00

**Les Cinémas du Vieux Montréal**

136 est. St Paul 861-7863

Revenez membre de notre KINOCUB 80 films pour \$15

DERNIERE FOIS A MONTREAL POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

6 GRANDS PRIX DONT LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

"Je pense que des gens comme Claude Jutra devraient être considérés comme les héros nationaux des arts"

- BOSLEY CROWTHER NEW YORK TIMES

"C'est peut-être de tous les films québécois que j'ai vus, celui qui m'a paru avoir les qualités de cœur et de sensibilité les plus universelles"

- LOUIS MALLE

**MON ONCLE ANTOINE**

POUR TOUS

de CLAUDE JUTRA

EN COULEURS

JACQUES GAGNON - JEAN DUCÉPPE

OLIVETTE THIBAUT

ETUDIANTS: \$1.25

Séances: 7.00 - 9.00

Dim: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

CINEMA 161-489-5559

**SALLE HERMES**

5550 Sherbrooke O.

theatre du rideau vert

Du MARDI au SAMEDI à 20 h. DIMANCHE 19 h.

**ON NE SAIT JAMAIS**

COMEDIE D'ANDRE ROUSSIN

Mise en scène André Cailloux avec HUBERT NOEL YVETTE BRIND'AMOUR LEO ILIAL

Res. 844-1793

4664 rue St Denis

Metro Laurier - Centre Gifford

**LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE A MONTREAL**

Capacité de 2.000 personnes. Ouverte ven., sam. et dim. soirs. 2 orchestres ven. et dim. soirs. 3 orchestres sam. soir. Tenue de ville obligatoire sam. et dim.

**SALLE DO-RE-MI**

505 est, rue BELANGER - 274-5456

UN DIVERTISSEMENT POUR TOUS!

**LES GRANDS BALLETS CANADIENS**

**casse-noisette**

Tchaikovsky Nault

5, 6 et 7 janvier, 14h30

Samedi 6 janvier, 20h30

BILLETTS A \$3 - \$4 - \$5 - \$6

En vente: aux guichets de la Place des Arts et aux Grands Ballets Canadiens.

**LES GRANDS BALLETS CANADIENS**

5415 chemin de la Reine Marie

Information: 489-8641

**SALLE WILFRID-PELLETIER**

PLACE DES ARTS, Montreal 129 (Québec) Tel. 842-2112

**FEERIE D'HIVER**

au parc ANGRIGNON 21 dec. au 7 janv.

DE 10 à 22 Hrs

ENTREE GRATUITE

RENSEIGNEMENTS 872-2815

# La télévision s'est émancipée aux USA, en 72

par Rick du Brow  
(agence UPI)

AU COURS de l'année qui s'achève, la télévision américaine a traité des sujets scabreux et permis un langage k hoc, en nette contradiction avec son puritanisme antérieur. Que servira-t-elle à sa clientèle en 1973?

Probablement des plats du même genre, mais plus

nombreux. Sauf pressions exercées sur elle par le gouvernement et un certain public pour la ramener dans "le bon chemin".

Jusqu'ici les téléspectateurs en général ont ragi devant son audace, son franc parler, de telle façon que la cote d'écoute de plusieurs émissions "audacieuses" s'est révélée exceptionnellement élevée. Ce qui a assuré le succès de celles-ci et a encouragé réseaux, producteurs et commanditaires à "récidiver".

Le gouvernement, à l'exception de quelques individus, a paru peu enclin à imposer une quelconque censure.

Les responsables des émissions "osées" reconnaissent très volontiers qu'ils s'adressent avant tout aux jeunes, qu'il leur faut parler la langue de ceux-ci, sélectionner les thèmes qui les intéressent.

Sans, toutefois, négliger le moins jeunes.

En sus de traiter, souvent avec brio, des sujets susceptibles de plaire à tous les adultes, la télévision a abordé sans ambages les sujets sexuels qui se "vendent" de mieux en mieux, à peu près dans tous les milieux. Elle l'a fait, le plus souvent, par le truchement d'allusions, d'insinuations, voire de ricanelements — certes, le tout assez vulgaire. Mais, toujours, la sacrée cote d'écoute a prouvé que les recettes étaient bonnes, voire excellentes, ce qui reste essentiel pour l'industrie de la télévision.

Cette industrie ne craint que les basses cotes d'é-

coute, les pressions massives du public et de Washington contre la mise en marché de ses produits. Elle n'oublie pas, tout d'abord, que se permet de "vendre", elle doit le solliciter de la Commission fédérale des communications.

## Des films d'aujourd'hui

Ce qui a favorisé l'émancipation du petit écran, en 1972, c'est la présentation de films d'aujourd'hui (relativement) et non plus d'hier ou d'avant-hier. Les téléspectateurs ont pu voir et entendre par exemple, "Patton", "Love Story", "Goldfinger", "In Cold Blood", "The Odd Couple", "True Grit", "In the Heat of the Night", etc...

Par ailleurs, la télévision américaine vient d'avoir vingt-cinq ans. Donc elle est adulte. Elle entend le prouver par l'excellence de sa technique, par la maturité de ses reportages.

En 1972 cette prétention s'est traduite en particulier par les reportages suivants:

- Visites du président Nixon en Chine et en URSS.
- Conventions démocrate et républicaine.
- Elections.
- Exploration spatiale.

Olympiques estivaux de Munich. — Brillant reportage qui a pris le caractère d'une tragédie quand des guérilleros palestiniens ont saisi comme otages des membres de l'équipe israélienne. Puis, après des péripéties dramatiques, la mort.

Le gouverneur George Wallace blessé par un énergumène. Apparition et discours du même Wallace, en chaise roulante, à la convention démocrate.

## Documentaires et bons auteurs

A noter parmi les bons documentaires de l'année: "Suffer de Little Children" (Les petits enfants souffrent) sur les souffrances, les réactions des enfants de l'Irlande du Nord; "America", une série en treize émissions sur l'histoire des Etats-Unis (restent à montrer plusieurs émissions); "Higher Education: Who Needs It?" (Qui a besoin d'une éducation supérieure?) une étude sur les problèmes des diplômés d'université quant à l'emploi; une conversation avec M. William O. Douglas, juge de la Cour suprême.

Plus, des documentaires sur les questions indiennes (amérindiennes), raciales, sur les Japonais devenus citoyens américains, mais quand même détenus dans

des camps durant la dernière guerre mondiale; sur l'échec de certaines pensions de vieillesse, etc...

La mort de Dan Blocker, une des vedettes de la série "Bonanza", a chagriné des millions de téléspectateurs. On a supprimé la série qui durait depuis des années.

L'apparition de Charlie Chaplin à l'émission "Academy Awards" a ému maintes et maintes personnes.

L'émission "All in the Family" est restée la plus écoutée. La vedette est un

homme étroit d'esprit, plein de préjugés. Deux autres séries ont remporté un succès notable: "Maude" (une femme libérée et agressive) et "Sanford and Son" (problème des Noirs).

La télévision qui, à ses débuts, avait su s'attacher de bons auteurs, mais qui les a perdus quand elle est devenue trop commerciale, semble vouloir se les attacher de nouveau.

Neil Simon, un des meilleurs, a écrit des sketches d'une drôlerie ultime pour la NBC. Le réseau CBS se propose de présenter une

pièce d'Ingmar Bergman en 1973.

Dans un autre domaine on a pu voir "VD Blues", une émission éducative touchant les maladies vénériennes.

Johnny Carson (NBC) demeure le roi des émissions tardives avec son "show" de variété. L'année prochaine Dick Cavett (ABC) n'apparaîtra qu'une semaine par mois. Entre temps Jack Paar le remplacera (dramas, comédies, variétés, documentaires).

Bref il semble que la télévision américaine tente de se "resaisir".

**CINEMA UNIS**  
Votre guide des meilleurs films

SI VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS  
INSCRIVEZ-VOUS AU CINÉCLUB DE L'ÂGE  
D'OR DES CINÉMAS UNIS.

"Est-il aussi bon que  
"THE GODFATHER"?  
Non, il ne l'est pas.  
Il est de loin meilleur."  
NBC-TV (Chicago)

DINO DE LAURENTIIS présente  
**CHARLES BRONSON LINO VENTURA**  
dans un film de **TERENCE YOUNG**

**"COSA NOSTRA,  
le dossier Valachi"**

9e SEMAINE "THE VALACHI PAPERS"

CHATEAU  
8558 ST. DENIS 271-4400

Horaires: 12.12 - 2.30 - 4.30  
7.10 - 9.30 p.m. Sam.  
Dim. Spectacle à 11.45 p.m.

LAISSEZ-PASSER ET  
CARTE DE L'ÂGE D'OR  
NON ACCEPTÉS.

LEUR UNIVERS BASCULE DANS L'ENFER 14 ANS

Quels seront les survivants —  
une des plus grandes  
épopées

production  
IRVIN ALLEN

Un film de RONALD NEAME  
PANAVISION COULEUR  
PAR DELUXE

**THE POSEIDON ADVENTURE**

PALACE  
698 ST. CATHERINE W. 866-6991

LAISSEZ-PASSER NON  
ACCEPTÉS

HORAIRE: 12.20, 2.30,  
4.45, 6.55, 9.15 p.m.

BILLET EN VENTE AU GUICHET  
OU PAR TÉLÉPHONE 932-1139

**The Great Waltz**  
METROCOLOR

MATINÉES: Mar. et Merc. à 2 p.m.  
SOIRÉES: Dim. au ven. à 8.30 p.m.  
Sam. à 5.30 et 9 p.m.

SEVILLE  
2155 ST. CATHERINE D. 932-1139

MATINÉES DU MERCREDI SEULEMENT:  
ETUDIANTS (groupe 20 ou plus) \$1.50  
MEMBRES DE L'ÂGE D'OR \$1.50  
ENFANTS MOINS DE 14 ANS \$1.50  
(en tout temps)

"UN FILM TRÈS ÉMOUVANT, D'UNE ÉMOTION  
RAREMENT ATTEINTE" — New York Magazine

**Cinéma "SOUNDER"**

PLACE VILLE MARIE 866-2644

COULEUR

HORAIRE: 12.05, 1.55,  
3.50, 5.45,  
7.40, 9.35 p.m.

McQUEEN / MacGRAW 14 ANS

**DORVAL** Un film de SAM PECKINPAH  
260 AVE. DORVAL 631-9977

**CAPITOL** **THE GETAWAY**

890 ST. CATHERINE D. 866-6828

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS

Capitol: 12.20, 2.40, 5.00,  
7.20, 9.45 p.m.

DORVAL (Red Room)  
Soir à 7 et 9 p.m.

En vedette:  
MARSHA JORDAN  
BARBARA MILLS

**BONAVENTURE**

PLACE BONAVENTURE 861-2725

COULEUR

Représentations  
complètes  
à 1.35,  
5.15 et 9 p.m.

18 ANS Adultes

29 FILM

COULEUR

**Scandal in Denmark**

1.15, 4.00, 6.45, 8.15 p.m.

59 ST. CATHERINE E. 288-5513 ST. LAURENT METRO

Il connaît  
100 façons de tuer...  
et toutes sont efficaces!

**CHARLES BRONSON**  
Film de Michael Winner  
**"THE MECHANIC"**

DÈS  
AUJOURD'HUI!

LOEW'S  
954 ST. CATHERINE D. 866-5851

HORAIRES: 10.40, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35 p.m.  
Dernier programme complet 9.05 p.m.

Clint Eastwood  
**Dirty Harry**

SAVOY  
4470 WELLINGTON 769-7372

Plus  
Partners Complaint

18 ANS

Soir des  
8.15 p.m.  
Dim. des  
12.30 p.m.

Mike Nichols  
Jack Nicholson  
**"Camel Knowledge"**

ET  
TECHNICOLOR

LUCERNE  
855 DECARIE — 744-2734

CC AND COMPANY

18 ANS

Soir des  
8.15 p.m.  
Dim. des  
1.15 p.m.

Une Nouvelle Dimension  
d'HORREUR 18 ANS Adultes

le SANG  
de leurs  
Victimes:  
leur Source  
d'IMMORTALITÉ!

**L'HORRIBLE VAMPIRE  
SEXUEL**

WALDEMAR WOHLFAHRT-PATRICIA LORAN  
COULEUR

2e SEMAINE!

ALOUETTE  
810 ST. CATHERINE D. 861-2607

Parc VERDUN  
720 DE L'ÉGLISE

"ICI LE CAPITAINE..." 2 GRANDS FILMS!

Il y a un pirate de l'air à bord.  
Nous ignorons son identité.  
L'avion doit être  
détourné vers...

POUR TOUS

UN FILM DE  
JOHN GUILLERMIN

MGM Présente  
**ALERTE  
A LA BOMBE**

VERSION FRANÇAISE DE SKUBED  
CHARLTON HESTON - YVETTE MIMIEUX

JAMES BRULIN - JEANNE CRAIN - ROOSEVELT GREER  
WALTER PEGEON - LESLIE UGGAMS

21ème FILM  
"OPÉRATION CLANDESTINE"  
avec James Coburn

RIVOLI  
ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

REPRÉSENTATION COMPLÈTE À  
12.40, 4.10 et 7.50 P.M.

14 ANS

BURT LANCASTER LEE MARVIN · ROBERT RYAN  
JACK PALANCE CLAUDIA CARDINALE  
LES **PROFESSIONNELS**

ELLIOTT GOULD-CANDICE BERGEN  
**CAMPUS**

2 FILMS  
EN COULEURS

**ARLEQUIN**  
ST. CATHERINE & AMHERST 288-2943

AUJOURD'HUI  
REPRÉSENTATION  
COMPLÈTE À  
1.10, 5.20 et 7.10 p.m.

52<sup>e</sup> semaine!  
"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"  
SABOTI - DIMANCHE 12.00-3.00 8.00-9.00 SEMAINE 8.00-9.00

UN FILM DE  
SERGIO LEONE

LE PHÉNOMÈNE DU SIÈCLE!

14 ANS

UN SPECTACLE  
DE  
3 HRES

LAISSEZ-PASSER · CARTES D'ÂGE D'OR NON VALABLES

CHAMPLAIN 1.00 - 4.40  
8.25

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1885

**le Parrain**

VERSION FRANÇAISE DE  
"THE GODFATHER"

14 ANS

UN SPECTACLE  
DE  
3 HRES

LAISSEZ-PASSER · CARTES D'ÂGE D'OR NON VALABLES

CHAMPLAIN 1.00 - 4.40  
8.25

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1885

**le Parrain**

UN RÉGAL  
POUR LES JEUNES!

POUR TOUS

D'APRÈS LE  
CONTE CÉLÈBRE  
DE CHARLES  
PERRAULT

Moins  
de  
12 ans  
\$1.00

OUVERT  
DES  
MIDI

4e SEM. **CREMAZIE**  
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

18 ANS Adultes

**ACROSS  
110<sup>th</sup> STREET**

1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

ATWATER 1  
ALEXIS NINON PLAZA  
825-4146

4e SEM. **Peter Sophia and James  
O'Toole Loren and Coco**  
**"Man of La Mancha"**

18 ANS

MATINÉES:  
Mar. 2.00 p.m. \$3.00  
Sam. 1.30 p.m. \$3.00  
Dim. 4.30 p.m. \$3.00  
2.00 p.m. \$4.00

SOIRÉES:  
Lun. 8.30 p.m. \$4.00  
Mar. 8.30 p.m. \$4.00  
Mer. 8.30 p.m. \$4.00  
Jeu. 8.30 p.m. \$4.00  
Ven. 7.00 p.m. \$4.00  
10.00 p.m. \$4.00  
11.15 p.m. \$4.00  
Dim. 8.00 p.m. \$4.00  
8.00 p.m. \$4.00

COMMANDES  
POSTALES  
ACCEPTÉES

PLACE DU CANADA  
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-1255

**le Dauphin**  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

14 ANS

ROME EST UN BIEN BEL  
ENDROIT POUR ATTENDRE LA  
FIN DU MONDE!

Sally Benson  
**"FELLINI  
ROMA"**

EN COULEURS

VEN. - SAM. - DIM. 12.45 - 3.00 - 5.15  
7.30 - 9.40 SEMAINE: 7.30 - 9.30

**le Dauphin**  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

**TINTIN  
LE LAC  
AUX REQUINS**

Les célèbres TINTIN et MILÓU  
de HERGE  
dans un grand dessin animé  
en couleurs

2 ANS  
EN COULEURS

OUVERTS DES MIDI

MOINS DE 100  
ST-DENIS, STE CATHERINE 878-2424

**BERRI**  
VILLERAY  
ST-DENIS JARRY 388-5577

18 ANS Adultes

"LE  
FRISSON  
DES VAMPIRES"  
2 GRANDS FILMS EN COULEURS  
"REQUIEM POUR UN VAMPIRE"

VERDUN  
3841 WELLINGTON 768-2052

4 MOIS

FILM DE  
SERGIO LEONE

"IL ÉTAIT UNE FOIS...  
LA REVOLUTION"

SAM. 3.00 - 6.00 - 9.00  
DIMANCHE 2.00 - 5.00 - 8.00  
SEMAINE 8.00

MERCIER  
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224





# Grand Solde en Janvier de vêtements d'enfants

Eaton Centre-ville,  
Anjou et Pointe-Claire

## 1/3 à 1/2 de rabais!

Un éventail d'aubaines dans les tailles "bébé" jusqu'à "6x"!

Prix exceptionnellement réduits! Quantités  
limitées pour certains articles. Gammes  
incomplètes de coloris et de tailles.

Prix courant 3.49 à 22.49

Prix spécial **1<sup>74</sup> à 14<sup>99</sup>**

Vous trouverez: vêtements de ski, manteaux,  
duffel-coats et tenues de neige.

Achats en personne seulement

EATON Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 210

### Vente en janvier de vêtements pour fillettes

Venez voir ces aubaines! Gammes in-  
complètes de coloris et de tailles!

#### 1/3 de rabais!

Vêtements d'extérieur  
Prix courant 13.00 à 19.99  
Prix spécial

**6<sup>99</sup> à 13<sup>32</sup>**

Manteaux, paletots dans le lot. Tailles 7  
à 14.

#### 1/2 prix!

Vêtements de nuit  
Prix courant 4.00 à 5.00  
Prix spécial

**1<sup>99</sup> à 2<sup>49</sup>**

En finette. Tailles 8 à 14.

#### Accessoires pour l'hiver

Prix courant 1.00 à 6.00  
Prix spécial

**.49 à 2<sup>99</sup>**

Mitaines, gants, bonnets et écharpes  
dans le lot.

#### 1/2 prix!

Choix de robes  
Prix courant 9.00 à 25.00  
Prix spécial

**4<sup>49</sup> à 12<sup>49</sup>**

Divers modèles, habillés et tout-aller.

#### 1/2 prix!

Sacs à main  
Prix courant 3.50 à 5.00  
Prix spécial

**1<sup>75</sup> à 2<sup>49</sup>**

Différents modèles dans le lot.

#### Achats au magasin seulement

EATON Centre-ville (quatrième étage),  
Anjou,  
Pointe-Claire. Rayon 211

# EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H